

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

BUDGET PRIMITIF

POUR

L'EXERCICE 2009

SOMMAIRE

P Blanche Rapport de présentation du Budget

P Saumon

BUDGET PRINCIPAL

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement
- Présentation croisée par fonction

- Annexes

P Bleue

BUDGET DU SERVICE DRAGAGE

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement

- Annexes

P Lilas

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

- Annexes

P Verte

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT EN NON COLLECTIF

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2009

Mes chers Collègues,

Le projet de Budget Primitif de l'Exercice 2009 qui est soumis à votre approbation se présente en quatre parties :

- un Budget Principal , (Instruction M14)
- un Budget Annexe de notre Service Dragage, (Instruction M14).
- un Budget Annexe de notre Service de l'Assainissement Collectif, (Instruction M49).
- un Budget Annexe de notre Service d'Assainissement non Collectif (Instruction M49)

I - BUDGET PRINCIPAL

Ce Budget est équilibré, en recettes et en dépenses, à 12 021 830 €

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	8 506 330	8 506 330
Section d'Investissement	3 515 500	3 515 500
TOTAL	12 021 830	12 021 830

1) Section de Fonctionnement

a : Recettes

Le produit des contributions des membres du Syndicat passe de 5 877 500 € à 6 171 420 €, soit 5% d'augmentation auquel s'ajoute la dotation de décentralisation (420 000 €), les recettes des budgets annexes (676 000 €) et l'amortissement des subventions (1 238 910 €).

Total des recettes	8 506 330 €
---------------------------	--------------------

b : Dépenses

Les dépenses de Fonctionnement sont en augmentation de 3,02 % par rapport à l'exercice 2008 ; en effet, les amortissements qui n'étaient pas inscrits au Budget Primitif 2008, l'ont été au BS pour un montant de 413 100 €. En conséquence, les dépenses de fonctionnement 2009 sont sensiblement identiques à celles de 2008. Le virement à la Section d'Investissement sera de 2 610 000 € ; il était de 2 620 000 €, en 2008.

Total des Dépenses	8 506 330 €
---------------------------	--------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouvons, dans la Section d'Investissement :

- le montant du virement de la Section de Fonctionnement 2 610 000 €
- le Fonds de Compensation de la TVA 405 000 €
- l'amortissement des immobilisations 352 500 €
- les subventions et avances remboursables relatives aux propositions nouvelles 148 000 €

Total des recettes	3 515 500 €
---------------------------	--------------------

b : Dépenses

* Dépenses financières : 1 370 910 €

- Remboursement du capital des avances remboursables : 132 000 €
- Amortissement des subventions : 1 238 910 €

* Dépenses d'équipement : propositions nouvelles 2 144 590 €

Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

Opération n° 11	Réensablement des plages		505 000 €
	<i>Arcachon</i>	60 000 €	
	<i>La Teste de Buch</i>	265 000 €	
	<i>Andernos les Bains</i>	120 000 €	
	<i>Lège Cap Ferret</i>	60 000 €	
Opération n° 12	Traitement des eaux pluviales		405 000 €
	<i>études</i>	<i>schéma directeur</i>	150 000 €
	<i>La Teste de Buch</i>		130 000 €
	<i>Le Teich</i>		125 000 €
Opération n° 13	Travaux de dragage hors Contrat de Plan		190 000 €
	<i>Andernos Les Bains</i>	<i>Chenal d'accès au port</i>	150 000 €
	<i>Arès</i>	<i>Sud C6</i>	40 000 €
Opération n° 16	Matériels et Equipements nautiques		5 000 €
Opération n° 17	Désenvasement des ports		415 000 €
	<i>Le Teich</i>	<i>Port</i>	150 000 €
	<i>Audenge</i>	<i>port (suite)</i>	15 000 €
	<i>Lanton</i>	<i>port de Cassy</i>	100 000 €
	<i>Andernos les Bains</i>	<i>port</i>	150 000 €
Opération n° 18	Canal des Etangs		36 000 €
Opération n° 19	Salle du Comité - études		50 000 €
Opération n° 20	Acquisition de matériel pour le siège		95 110 €
	<i>logiciels</i>	31 500 €	
	<i>matériels de bureau et informatique</i>	4 000 €	
	<i>meubliers</i>	10 000 €	
	<i>matériels divers</i>	9 500 €	
	<i>grosses réparations</i>	40 110 €	
Opération n° 21	Acquisition de matériel pour le SHI		26 000 €
	<i>logiciels</i>	7 500 €	
	<i>matériels de transport</i>	12 000 €	
	<i>matériels de bureau et informatique</i>	2 500 €	
	<i>meubliers</i>	4 000 €	
Opération n° 22	Balisage des passes		10 000 €
Opération n° 24	Route de l'huître - signalétique		2 000 €
Opération n° 25	Balisage intra-bassin		45 000 €
Opération n° 26	Système d'Information Géographique		40 000 €
	<i>logiciels</i>	30 000 €	
	<i>matériel informatique</i>	10 000 €	
Opération n° 27	Contrat de Projet		250 480 €
	<i>Renouvellement de la drague</i>		
Opération n° 28	Etudes Environnementales		70 000 €

Total des dépenses	3 515 500 €
---------------------------	--------------------

II - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 570 375 €

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	470 000	470 000
Section d'Investissement	100 375	100 375
TOTAL	570 375	570 375

1) Section de Fonctionnement

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit, en recettes :

a : Recettes

- article 7475 : remboursement de travaux 470 000 €

Total des Recettes	470 000 €
---------------------------	------------------

b : Dépenses

- article 60 Achats et fournitures 53 000 €
 - article 61 Services extérieurs 67 625 €
 locations et entretiens
 - article 62 Autres services 15 000 €
 (honoraires, déplacements etc...)
 - article 63 Impôts et taxes 1 000 €
 - chapitre 012 Charges de personnel 240 000 €
 - chapitre '042 Dotation aux amortissements 73 375 €
 - Virement à la Section d'Investissement 20 000 €

Total des Dépenses	470 000 €
---------------------------	------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouverons :

- l'amortissement des immobilisations 73 375 €
 - FCTVA 7 000 €
 - le virement de la Section de Fonctionnement 20 000 €

Total des Recettes	100 375 €
---------------------------	------------------

Ces recettes permettront de financer les dépenses suivantes :

b : Dépenses

- l'opération d'investissement n° 10 - Dragage 100 375 €
 matériels de transport 50 000 €
 matériels divers 40 375 €
 travaux 10 000 €

Total des Dépenses	100 375 €
---------------------------	------------------

III - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 24 339 780 €

	DEPENSES	RECETTES
Section d'Exploitation	12 409 520	12 409 520
Section d'Investissement	11 930 260	11 930 260
TOTAL	24 339 780	24 339 780

1) Section d'Exploitation

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes :

- Participation pour raccordement à l'égout :	1 700 000 €
- Redevances d'assainissement :	7 800 000 €
- Redevance d'assainissement de la BA 120 :	55 000 €
- Redevances domaniales	15 000 €
- Remboursement d'annuités d'emprunts par le Département :	20 000 €
- Dotation à l'amortissement des subventions :	819 520 €
- Contentieux Bonna	2 000 000 €

TOTAL

12 409 520 €

b : Dépenses

Le montant des dépenses réelles de la Section d'Exploitation sont de 6 379 520 € et permettent donc de dégager un autofinancement de 6 030 000 €.

TOTAL

12 409 520 €

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes de la Section d'Investissement :

- Le montant du virement de la Section d'Exploitation	6 030 000 €
- L'amortissement des immobilisations	3 733 560 €
- La récupération de la TVA :	900 000 €
- Opération patrimoniale de la TVA :	900 000 €
- Le remboursement des annuités d'emprunts	90 000 €
- Les subventions d'équipement	276 700 €

Total des Recettes

11 930 260 €

b : Dépenses

- Dépenses financières :		6 804 520 €
	* amortissement des subventions :	819 520 €
	* opération patrimoniale de la TVA :	900 000 €
	* emprunts et dettes :	5 085 000 €
- Dépenses d'équipement : propositions nouvelles		5 125 740 €
Opération n° 1	Collecteur Principal : travaux programmés chemisage de Le Teich	840 740 € 840 740 €
Opération n° 3	Collecteur Principal : grosses réparations	200 000 €
Opération n° 4	Réseaux de collecte : travaux programmés	1 750 000 €
	étude Lagrua (refoulement)	50 000 €
	restructuration des ouvrages de collecte (Gujan-Mestras)	1 300 000 €
	restructuration des réseaux de collecte (La Teste de Buch)	150 000 €
	extension de réseau Pereire (Arcachon)	100 000 €
	restructuration des réseaux de collecte (Andernos)	150 000 €
Opération n° 5	Réseaux de collecte : opérations occasionnelles et AOV	600 000 €
Opération n° 7	Rénovation de canalisations	230 000 €
Opération n° 9	Station d'épuration de Gujan-Mestras: travaux programmés	450 000 €
Opération n° 11	Stations de pompage : travaux programmés	405 000 €
	<i>Coulin</i>	200 000 €
	<i>Jane de Boy</i>	50 000 €
	<i>Poissonniers</i>	100 000 €
	<i>Désodorisation</i>	55 000 €
Opération n° 14	Murets techniques	50 000 €
Opération n° 15	Wharf de La Salie	500 000 €
Opération n° 17	Bassins de rétention : travaux programmés (Balanos-Saugnac/Lagrua)	100 000 €

Nos dépenses d'investissement s'élèvent donc à la somme de :

Total des dépenses	11 930 260 €
---------------------------	---------------------

IV - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 21 000 €

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	21 000	21 000
Section d'Investissement		
TOTAL	21 000	21 000

Section de Fonctionnement**a : Recettes**

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit en recettes :

- article 7062	redevance des usagers pour ouvrages neufs et ouvrages en service	9 500 €
- article 747	subvention du Conseil Général pour ouvrages en service	4 900 €
- article 748	subvention de l'Agence de l'Eau pour ouvrages neufs et en service	6 600 €

Total des Recettes	21 000 €
---------------------------	-----------------

b : Dépenses

- article 60	Achats et fournitures (carburants)	3 000 €
- article 61	Services extérieurs <i>entretien</i>	1 500 €
- article 62	Autres services (<i>télécommunication</i>)	500 €
- chapitre 012	Charges de personnel	16 000 €

Total des Dépenses	21 000 €
---------------------------	-----------------

Ces précisions données, le Budget Primitif de l'Exercice 2009, se présente, dans le détail, de la façon suivante :

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

Pages	SAUMON		
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - Etat des provisions		X
p.25	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
p.32	A8 - Etat des charges transférées		X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.34	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.34	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.34	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.34	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.35	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.36	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.37/38	C1 - Etat du personnel	X	
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.40	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes - CONTRIBUTION INDIRECTE	X	
p.40	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

COMMUNE DE :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON

BUDGET PRIMITIF

2009

I - INFORMATIONS GENERALES

1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES

Informations Statistiques (1)	Valeurs
Population totale (municipale et comptée à part) - colonne h du recensement INSEE	98 622
Nombre de résidences secondaires	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Informations fiscales			
	Potentiel fiscal (2)	Valeurs par hab. Pour la commune (population DGF)	Pour mémoire Moyenne de la strate démographique
3 Taxes			
Taxe professionnelle			
4 Taxes			

	Informations financières - ratios -	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	56,21
2	Produit des impositions directes/population	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	73,69
4	Dépenses d'équipement brut/population	21,75
5	Encours de dette/population	
6	Dotations globales de fonctionnement/population	
7	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonc. (3)	0,50
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (3)	
8 b	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	
9	Dépenses de fonct. Et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (3)	1,19
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonct. (3)	0,30
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3)	

(1) Voir le guide budgétaire communal pour les explications des rubriques

(3) Communes de 10 000 habitants et plus

(2) Voir l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau **du chapitre** pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau **des opérations d'équipement** pour la section d'investissement.
 - avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 8 506 330,00	D 8 506 330,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 8 506 330,00	D+E+F 8 506 330,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 3 515 500,00	J 3 515 500,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H	K
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I (si solde négatif)	L (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 3 515 500,00	J+K+L 3 515 500,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		A+B+C+G+H+I 12 021 830,00	D+E+F+J+K+L 12 021 830,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 649 020,00		2 653 200,00	2 653 200,00	2 653 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 880 370,00		2 772 020,00	2 772 020,00	2 772 020,00
65	Autres charges de gestion courante	77 000,00		107 000,00	107 000,00	107 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	5 606 390,00		5 532 220,00	5 532 220,00	5 532 220,00
66	Charges financières	1 200,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues	27 390,00		7 410,00	7 410,00	7 410,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 636 980,00		5 543 830,00	5 543 830,00	5 543 830,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 620 000,00		2 610 000,00	2 610 000,00	2 610 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			352 500,00	352 500,00	352 500,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 620 000,00		2 962 500,00	2 962 500,00	2 962 500,00
	TOTAL	8 256 980,00		8 506 330,00	8 506 330,00	8 506 330,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	8 506 330,00
--	---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	652 500,00		676 000,00	676 000,00	676 000,00
74	Dotations et participations	6 297 500,00		6 591 420,00	6 591 420,00	6 591 420,00
	Total des recettes de gestion courante	6 950 000,00		7 267 420,00	7 267 420,00	7 267 420,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 950 000,00		7 267 420,00	7 267 420,00	7 267 420,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 306 980,00		1 238 910,00	1 238 910,00	1 238 910,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 306 980,00		1 238 910,00	1 238 910,00	1 238 910,00
	TOTAL	8 256 980,00		8 506 330,00	8 506 330,00	8 506 330,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	8 506 330,00
--	---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	1 723 590,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	1 575 220,00		2 144 590,00	2 144 590,00	2 144 590,00
	Total des dépenses d'équipement	1 575 220,00		2 144 590,00	2 144 590,00	2 144 590,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00		132 000,00	132 000,00	132 000,00
	Total des dépenses financières	132 000,00		132 000,00	132 000,00	132 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 707 220,00		2 276 590,00	2 276 590,00	2 276 590,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	1 306 980,00		1 238 910,00	1 238 910,00	1 238 910,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 306 980,00		1 238 910,00	1 238 910,00	1 238 910,00
TOTAL		3 014 200,00		3 515 500,00	3 515 500,00	3 515 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 515 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	90 200,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
	Total des recettes d'équipement	90 200,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	304 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
	Total des recettes financières	304 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	394 200,00		553 000,00	553 000,00	553 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (5)</i>	2 620 000,00		2 610 000,00	2 610 000,00	2 610 000,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>			352 500,00	352 500,00	352 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 620 000,00		2 962 500,00	2 962 500,00	2 962 500,00
TOTAL		3 014 200,00		3 515 500,00	3 515 500,00	3 515 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 515 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	1 723 590,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 653 200,00		2 653 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 772 020,00		2 772 020,00
65	Autres charges de gestion courante	107 000,00		107 000,00
66	Charges financières	2 200,00		2 200,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		352 500,00	352 500,00
022	Dépenses imprévues	7 410,00		7 410,00
023	Virement à la section d'investissement		2 610 000,00	2 610 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	5 543 830,00	2 962 500,00	8 506 330,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 506 330,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		1 238 910,00	1 238 910,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	132 000,00		132 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 144 590,00		2 144 590,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 276 590,00	1 238 910,00	3 515 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 515 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	676 000,00		676 000,00
74	Dotations et participations	6 591 420,00		6 591 420,00
77	Produits exceptionnels		1 238 910,00	1 238 910,00
	Recettes de fonctionnement – Total	7 267 420,00	1 238 910,00	8 506 330,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 506 330,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	405 000,00		405 000,00
13	Subventions d'investissement	148 000,00		148 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		352 500,00	352 500,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 610 000,00	2 610 000,00
	Recettes d'investissement – Total	553 000,00	2 962 500,00	3 515 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	3 515 500,00
--	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	2 649 020,00	2 653 200,00	2 653 200,00
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	975 000,00	995 000,00	995 000,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	16 000,00	17 500,00	17 500,00
60613	Chauffage urbain	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	46 500,00	50 500,00	50 500,00
60628	Autres Fourn. non stockées	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 600,00	3 600,00	3 600,00
60632	Fournitures de petit Equip.	21 000,00	25 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 900,00	1 900,00
6064	Fournitures administratives	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6132	Locations immobilières	4 300,00	4 400,00	4 400,00
6135	Locations mobilières	47 000,00	44 000,00	44 000,00
61521	Terrains	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61522	Bâtiments	85 000,00	21 000,00	21 000,00
61551	Matériel roulant	42 000,00	37 500,00	37 500,00
61558	entretien réparat°autr fournit	98 850,00	99 250,00	99 250,00
616	Primes d'assurances	62 500,00	62 700,00	62 700,00
617	Etudes et recherches	105 000,00	105 000,00	105 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	11 600,00	11 200,00	11 200,00
6184	Vers. à des Org. de formation	36 600,00	45 500,00	45 500,00
6185	Frais de colloques & séminaires	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	2 600,00	2 600,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	30 600,00	20 000,00	20 000,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	50 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	247 700,00	259 050,00	259 050,00
6233	Foires et expositions	58 000,00	52 000,00	52 000,00
6236	Catalogues et imprimés	149 700,00	146 000,00	146 000,00
6241	Transports de biens	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	5 500,00	8 500,00	8 500,00
6257	Réceptions	44 100,00	54 100,00	54 100,00
6261	Frais d'affranchissement	40 800,00	36 800,00	36 800,00
6262	Frais de télécommunications	45 100,00	42 900,00	42 900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 500,00	17 500,00	17 500,00
6288	Autres serv. extérieurs	147 470,00	210 500,00	210 500,00
63512	Taxes foncières	500,00	500,00	500,00
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	2 100,00	1 700,00	1 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 880 370,00	2 772 020,00	2 772 020,00
6331	Versement de transport	8 000,00	7 800,00	7 800,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	4 400,00	6 600,00	6 600,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	33 100,00	29 000,00	29 000,00
64111	Rémunération principale	1 170 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	14 920,00	15 400,00	15 400,00
64118	Autres indemnités	412 000,00	442 000,00	442 000,00
64131	Rémunération	357 000,00	339 000,00	339 000,00
64138	Autres indemnités	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	273 000,00	236 000,00	236 000,00
64518	Cotisations à la CNAFMC	10 000,00	11 000,00	11 000,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	340 000,00	317 000,00	317 000,00
64538	Cotisations retraite USM ENIM	60 000,00	65 000,00	65 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 000,00	22 700,00	22 700,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	56 000,00	52 000,00	52 000,00
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	8 750,00	8 500,00	8 500,00
64731	Versées directement		10 500,00	10 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 700,00	4 120,00	4 120,00
6478	Autres Ch. sociales diverses	91 500,00	92 400,00	92 400,00
64832	Cont.au Fds de Comp. de CPA	7 000,00	7 000,00	7 000,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	77 000,00	107 000,00	107 000,00
6531	Indemnités	32 000,00	62 000,00	62 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	8 000,00	8 000,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	6 000,00	6 000,00
654	Pertes sur Cré. irrécouvrables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65738	Autres organismes publics	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	10 000,00		
658	Ch. Div. de la Gest. courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 606 390,00	5 532 220,00	5 532 220,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement:

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 200,00	2 200,00	2 200,00
6618	Intérêts des autres dettes	700,00	600,00	600,00
668	Autres charges financières	500,00	1 600,00	1 600,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	27 390,00	7 410,00	7 410,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 636 980,00	5 543 830,00	5 543 830,00

023	Virement à la section d'investissement	2 620 000,00	2 610 000,00	2 610 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)		352 500,00	352 500,00
6811	Dot. Amort. Immo. Incorp. Corp.		352 500,00	352 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 620 000,00	2 962 500,00	2 962 500,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 620 000,00	2 962 500,00	2 962 500,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 256 980,00	8 506 330,00	8 506 330,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 506 330,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
- (8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (9) Pour le compte 6815 : si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	652 500,00	676 000,00	676 000,00
70872	par budg annex et les reg mun.	608 000,00	630 000,00	630 000,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	44 500,00	46 000,00	46 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	6 297 500,00	6 591 420,00	6 591 420,00
746	Dot. Gén. de décentralisation	420 000,00	420 000,00	420 000,00
7474	Communes	5 877 500,00	6 171 420,00	6 171 420,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		6 950 000,00	7 267 420,00	7 267 420,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV :

(3) Hors restes à réaliser :

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 950 000,00	7 267 420,00	7 267 420,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	1 306 980,00	1 238 910,00	1 238 910,00
777	<i>Quote part subvention inv.</i>	1 306 980,00	1 238 910,00	1 238 910,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 306 980,00	1 238 910,00	1 238 910,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	8 256 980,00	8 506 330,00	8 506 330,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	8 506 330,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV :

(3) Hors restes à réaliser :

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles :

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires :

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040 :

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») :

(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires :

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié :

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	1 575 220,00	2 144 590,00	2 144 590,00
0010	Dessablage de la Leyre			
0011	Réensablement des plages	415 000,00	505 000,00	505 000,00
0012	Eaux pluviales	275 000,00	405 000,00	405 000,00
0013	Travaux de dragage	300 000,00	190 000,00	190 000,00
0014	Contrat de Plan Etat/Région :			
0015	Contrat de Plan Etat/Région :			
0016	Matériels et équipements nauti		5 000,00	5 000,00
0017	Désenvasement des ports	200 000,00	415 000,00	415 000,00
0018	Canal des Etangs		36 000,00	36 000,00
0019	Salle du Comité		50 000,00	50 000,00
0020	Acquis. matériel pour le Siège	137 000,00	95 110,00	95 110,00
0021	Acquis. matériel pour le SHI	33 500,00	26 000,00	26 000,00
0022	Travaux de balisages des passe	20 220,00	10 000,00	10 000,00
0024	Route de l'huitre - signalitiq	15 000,00	2 000,00	2 000,00
0025	Travaux de Balisage		45 000,00	45 000,00
0026	Système d'Information Géograph	49 500,00	40 000,00	40 000,00
0027	Contrat de Projet : études pré	130 000,00	250 480,00	250 480,00
0028	Etudes environnementales		70 000,00	70 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 575 220,00	2 144 590,00	2 144 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
1311	Etat et Etab. nationaux			
1312	Régions			
1313	Départements			
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00	132 000,00	132 000,00
16871	Etat et Etab. nationaux	132 000,00	132 000,00	132 000,00
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	132 000,00	132 000,00	132 000,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
TOTAL DEPENSES REELLES		1 707 220,00	2 276 590,00	2 276 590,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	1 306 980,00	1 238 910,00	1 238 910,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	1 306 980,00	1 238 910,00	1 238 910,00
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>	627 153,00	654 485,00	654 485,00
13912	<i>Régions</i>	407 876,00	491 765,00	491 765,00
13913	<i>Départements</i>	83 593,00	92 660,00	92 660,00
13916	<i>Autres Etab. publics locaux</i>	188 358,00		
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 306 980,00	1 238 910,00	1 238 910,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 014 200,00	3 515 500,00	3 515 500,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	3 515 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV :

(3) Hors restes à réaliser :

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(6) Pour les comptes 15... 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 ; Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires :

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	90 200.00	148 000.00	148 000.00
1311	Etat et Etab. nationaux	47 380.00		
1312	Régions	32 820.00	148 000.00	148 000.00
1313	Départements	10 000.00		
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		90 200,00	148 000,00	148 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	304 000.00	405 000.00	405 000.00
10222	F.C.T.V.A.	304 000.00	405 000.00	405 000.00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		304 000,00	405 000,00	405 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		394 200,00	553 000,00	553 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 620 000,00	2 610 000,00	2 610 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>		352 500,00	352 500,00
28031	<i>Frais d'études</i>		126 050,00	126 050,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>		5 660,00	5 660,00
2805	<i>Conc. Dr. Sim. Brev. Lic. Dr.</i>		45 290,00	45 290,00
28182	<i>Matériel de transport</i>		47 430,00	47 430,00
28183	<i>Mat. de bureau et informatique</i>		63 340,00	63 340,00
28184	<i>Mobilier</i>		5 700,00	5 700,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>		59 030,00	59 030,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 620 000,00	2 962 500,00	2 962 500,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
-----	-------------------------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 620 000,00	2 962 500,00	2 962 500,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 014 200,00	3 515 500,00	3 515 500,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
----------------------------------	---

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
--	---

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	=	3 515 500,00
--	---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV :

(3) Hors restes à réaliser :

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *RI 040 = DF 042* :

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires :

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI 041 = RI 041* .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010
LIBELLE : Dessablage de la Leyre

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	
20	Immobilisations incorporelles					
2033	Frais d'insertion	556,12				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
2318	Autres Immo. corpor. en cours	259 773,07				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Rayer la mention inutile ;
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0011

LIBELLE : Réensablement des pages

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au I/I/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	505 000,00	505 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			15 000,00	15 000,00	
2031	Frais d'études	75 108,80		15 000,00	15 000,00	
2033	Frais d'insertion	7 743,99				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			490 000,00	490 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	2 683 271,24		490 000,00	490 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	505 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0012
LIBELLE : Eaux pluviales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	405 000,00	b	405 000,00
20	Immobilisations incorporelles			150 000,00	150 000,00	
2031	Frais d'études	208 672,16		150 000,00	150 000,00	
2033	Frais d'insertion	5 655,77				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
2188	Autres immo corporelles	39 919,87				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			255 000,00	255 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	2 517 639,08		255 000,00	255 000,00	
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	7 607,76				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	405 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0013

LIBELLE : Travaux de dragage

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au I/I/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	190 000,00	b 190 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études	79 794,79				
2033	Frais d'insertion	477,63				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			190 000,00	190 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	560 709,36		190 000,00	190 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	190 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0014
LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région :

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études	305 495,38				
2033	Frais d'insertion	1 902,83				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
2318	Autres Immo. corpor. en cours	5 610 604,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0015

LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région :

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études	296 513,17				
2033	Frais d'insertion	5 799,34				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	11 814,11				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	2 314,68				
2188	Autres immo corporelles	35 534,92				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 142 429,48				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0016

LIBELLE : Matériels et équipements nauti

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	5 000,00	b	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
2033	Frais d'insertion	682,80				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	6 936,80				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			5 000,00	5 000,00	
2182	Matériel de transport	109 302,44				
2188	Autres immo corporelles	130 992,57		5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
2318	Autres Immo. corpor. en cours	2 750,80				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	5 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0017

LIBELLE : Désenvasement des ports

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	415 000,00	b	415 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études	32 485,56				
2033	Frais d'insertion	2 378,52				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			415 000,00	415 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	721 325,24		415 000,00	415 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	415 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0018

LIBELLE : Canal des Etangs

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	36 000,00	b	36 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études	4 397,76				
2033	Frais d'insertion	55,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			36 000,00	36 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours			36 000,00	36 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	36 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0019

LIBELLE : Salle du Comité

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	50 000,00	b 50 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			50 000,00	50 000,00	
2031	Frais d'études			50 000,00	50 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0020

LIBELLE : Acquis. matériel pour le Siège

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	95 110,00	b 95 110,00	
20	Immobilisations incorporelles			31 500,00	31 500,00	
2033	Frais d'insertion	987,28				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	79 646,08		31 500,00	31 500,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			23 500,00	23 500,00	
2182	Matériel de transport	80 223,86				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	91 969,82		4 000,00	4 000,00	
2184	Mobilier	17 707,39		10 000,00	10 000,00	
2188	Autres immo corporelles	38 774,80		9 500,00	9 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			40 110,00	40 110,00	
2313	Constructions	43 182,28		40 110,00	40 110,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	95 110,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0021

LIBELLE : Acquis. matériel pour le SHI

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)/(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	26 000,00	26 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			7 500,00	7 500,00	
2033	Frais d'insertion	626,00				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	2 072,07		7 500,00	7 500,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			18 500,00	18 500,00	
2182	Matériel de transport	47 900,95		12 000,00	12 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	20 204,04		2 500,00	2 500,00	
2184	Mobilier	2 187,36		4 000,00	4 000,00	
2188	Autres immo corporelles	137 519,67				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	26 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0022

LIBELLE : Travaux de balisages des passe

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	10 000,00	b 10 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études	15 806,33				
2033	Frais d'insertion	105,00				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	7 774,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	18 407,63				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			10 000,00	10 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	174 099,44		10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	10 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0024
LIBELLE : Route de l'huitre - signalitiq

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	2 000,00	b 2 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
2033	Frais d'insertion	205,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			2 000,00	2 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	57 354,94		2 000,00	2 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	2 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0025

LIBELLE : Travaux de Balisage

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	45 000,00	b	45 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
2033	Frais d'insertion	999,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			45 000,00	45 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	141 761,88		45 000,00	45 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	45 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0026
LIBELLE : Système d'Information Géograph

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	40 000,00 b	40 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
2033	Frais d'insertion	696,40				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	53 662,31				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	28 748,26				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			40 000,00	40 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	169 368,90		40 000,00	40 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	40 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0027
LIBELLE : Contrat de Projet : études pré

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a	250 480,00 b	250 480,00	
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études	38 003,28				
2033	Frais d'insertion	839,68				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			250 480,00	250 480,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	85 801,32		250 480,00	250 480,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 148 000,00	d
13	Subventions d'investissement	148 000,00
1312	Régions	148 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	102 480,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0028
LIBELLE : ETUDES ENVIRONNEMENTALES

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	70 000,00	70 000,00	
20	Immobilisations incorporelles			70 000,00	70 000,00	
2031	Frais d'études			70 000,00	70 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	70 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	---	-------------------------------------	-----------	------------------------	---	-----------	------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		2 975 610,00	1 449 950,00	1 046 050,00							2 430 860,00	603 860,00	8 506 330,00
	Dépenses de l'exercice	2 975 610,00	1 449 950,00	1 046 050,00							2 430 860,00	603 860,00	8 506 330,00
011	Charges à caractère général	500,00	609 000,00	440 100,00							1 168 600,00	435 000,00	2 653 200,00
012	Charges de personnel et frais as		734 950,00	605 950,00							1 262 260,00	168 860,00	2 772 020,00
65	Autres charges de gestion coura	1 000,00	106 000,00										1 07 000,00
66	Charges financières	2 200,00											2 200,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00											2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert												352 500,00
022	Dépenses imprévues	7 410,00											7 410,00
023	Virlement à la section d'investiss	2 610 000,00											2 610 000,00
	Restes à réaliser-reports												
RECETTES (3)		7 410 330,00	14 300,00	432 200,00							646 000,00	3 500,00	8 506 330,00
	Recettes de l'exercice	7 410 330,00	14 300,00	432 200,00							646 000,00	3 500,00	8 506 330,00
70	Produits des services, du domai		14 300,00	12 200,00							646 000,00	3 500,00	676 000,00
74	Dotations et participations	6 171 420,00		420 000,00									6 591 420,00
042	Opérations d'ordre de transfert	1 238 910,00											1 238 910,00
	Restes à réaliser-reports	4 434 720,00	-1 435 650,00	-613 850,00							-1 784 860,00	-600 360,00	
SOLDE													

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	---	-------------------------------------	-----------	------------------------	---	-----------	------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		1 370 910,00	145 110,00	26 000,00							1 971 480,00	2 000,00	3 515 500,00
	Dépenses de l'exercice	1 370 910,00	145 110,00	26 000,00							1 971 480,00	2 000,00	3 515 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00											132 000,00
20	Immobilisations incorporelles		81 500,00	7 500,00							235 000,00		324 000,00
21	Immobilisations corporelles		23 500,00	18 500,00							5 000,00		47 000,00
23	Immobilisations en cours		40 110,00								1 731 480,00	2 000,00	1 773 590,00

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
040	Opérations d'ordre de transfert	1 238 910,00											1 238 910,00
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES (3)	3 367 500,00									148 000,00		3 515 500,00
	Recettes de l'exercice	3 367 500,00									148 000,00		3 515 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves												
13	Subventions d'investissement												405 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert												148 000,00
021	Virlement de la section de foncti												352 500,00
	Restes à réaliser-reports												2 610 000,00
	SOLDE	1 996 590,00	-145 110,00	-26 000,00							-1 823 480,00	-2 000,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a) et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		2 975 610,00
Dépenses de l'exercice		2 975 610,00
011	Charges à caractère général	500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
66	Charges financières	2 200,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	352 500,00
022	Dépenses imprévues	7 410,00
023	Virement à la section d'investissement	2 610 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		7 410 330,00
Recettes de l'exercice		7 410 330,00
74	Dotations et participations	6 171 420,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 238 910,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		4 434 720,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		1 370 910,00
Dépenses de l'exercice		1 370 910,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 238 910,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		3 367 500,00
Recettes de l'exercice		3 367 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	405 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	352 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 610 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		1 996 590,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A 0

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	02 Administration générale										TOTAL FONCTION
		020	021	022	023	024	025	026	03	04 Relations internationales		
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Subvention globale	Autre action de coopération décentralisée	
	DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice	1 369 950,00			80 000,00							1 449 950,00
		1 369 950,00			80 000,00							1 449 950,00
011	Charges à caractère général	529 000,00										609 000,00
012	Charges de personnel et frais assis	734 950,00										734 950,00
65	Autres charges de gestion couran	106 000,00										106 000,00
	Restes à réaliser-reports											
	RECETTES											
	Recettes de l'exercice	14 300,00										14 300,00
		14 300,00										14 300,00
70	Produits des services, du domaine	14 300,00										14 300,00
	Restes à réaliser-reports											
	SOLDE											
		-1 355 650,00			-80 000,00							-1 435 650,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	02 Administration générale										TOTAL FONCTION
		020	021	022	023	024	025	026	03	04 Relations internationales		
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Subvention globale	Autre action de coopération décentralisée	
	DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice	145 110,00										145 110,00
		145 110,00										145 110,00
20	Immobilisations incorporelles	81 500,00										81 500,00
21	Immobilisations corporelles	23 500,00										23 500,00
23	Immobilisations en cours	-40 110,00										-40 110,00
	Restes à réaliser-reports											
	RECETTES											
	Recettes de l'exercice											
	Restes à réaliser-reports											
	SOLDE											
		-145 110,00										-145 110,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A 1

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION	
		110	111	112	113			114
		Services communs	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours			Autres services de protection civile
	DEPENSES							
	Dépenses de l'exercice					1 046 050,00	1 046 050,00	
						1 046 050,00	1 046 050,00	
011	Charges à caractère général					440 100,00	440 100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés					605 950,00	605 950,00	
	Restes à réaliser-reports							
	RECETTES							
	Recettes de l'exercice					432 200,00	432 200,00	
						432 200,00	432 200,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes exceptionnelles					12 200,00	12 200,00	
74	Dotations et participations					420 000,00	420 000,00	
	Restes à réaliser-reports							
	SOLDE					-613 850,00	-613 850,00	

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION	
		110	111	112	113			114
		Services communs	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours			Autres services de protection civile
	DEPENSES							
	Dépenses de l'exercice					26 000,00	26 000,00	
						26 000,00	26 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					7 500,00	7 500,00	
21	Immobilisations corporelles					18 500,00	18 500,00	
	Restes à réaliser-reports							
	RECETTES							
	Recettes de l'exercice							
	Restes à réaliser-reports							
	SOLDE					-26 000,00	-26 000,00	

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A 1

FONCTION 2- ENSEIGNEMENT ET FORMATION
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement primaire			22	23	24	25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL FONCTION
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement			
	DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	RECETTES														
	Recettes de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	SOLDE														

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement primaire			22	23	24	25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL FONCTION
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement			
	DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	RECETTES														
	Recettes de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	SOLDE														

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 3 - CULTURE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	30 Services communs		31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION
				311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		
	DEPENSES												
	Dépenses de l'exercice												
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES												
	Recettes de l'exercice												
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE												

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	30 Services communs		31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION
				311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		
	DEPENSES												
	Dépenses de l'exercice												
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES												
	Recettes de l'exercice												
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE												

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A 1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	40 Services communs		41 Sports				42 Jeunesse			TOTAL FONCTION	
		411 Salles de sport,	412 Stades	413 Piscines	414 Autres	415 Manifestations	421 Centres de loisirs	422 Jeunesse		423 Colonies de		
								Autres activités				
	DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice											
	Restes à réaliser-reports											
	RECETTES											
	Recettes de l'exercice											
	Restes à réaliser-reports											
	SOLDE											

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	40 Services communs		41 Sports				42 Jeunesse			TOTAL FONCTION	
		411 Salles de sport,	412 Stades	413 Piscines	414 Autres	415 Manifestations	421 Centres de loisirs	422 Jeunesse		423 Colonies de		
								Autres activités				
	DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice											
	Restes à réaliser-reports											
	RECETTES											
	Recettes de l'exercice											
	Restes à réaliser-reports											
	SOLDE											

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A I

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	51 Santé				52 Interventions sociales				TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524	
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services	
	DEPENSES									
	Dépenses de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	RECETTES									
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	51 Santé				52 Interventions sociales				TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524	
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services	
	DEPENSES									
	Dépenses de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	RECETTES									
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 6 - FAMILLE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 7 - LOGEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
	DEPENSES					
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	RECETTES					
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	SOLDE					

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
	DEPENSES					
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	RECETTES					
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	SOLDE					

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
 FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains										82 Aménagement urbain						
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexe de voirie	822 Voirie communale et routes							
	DEPENSES																	
	Dépenses de l'exercice		329 730,00										262 710,00					
011	Charges à caractère général		15 700,00										56 400,00					
012	Charges de personnel et frais assimilés		314 030,00										206 310,00					
	Restes à réaliser-reports																	
	RECETTES																	
	Recettes de l'exercice		333 000,00										4 100,00					
70	Produits des services, du domaine et ventes		333 000,00										4 100,00					
	Restes à réaliser-reports																	
	SOLDE		3 270,00										-258 610,00					

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains										82 Aménagement urbain						
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexe de voirie	822 Voirie communale et routes							
	DEPENSES																	
	Dépenses de l'exercice																	
20	Immobilisations incorporelles																	
21	Immobilisations corporelles																	
23	Immobilisations en cours																	
	Restes à réaliser-reports																	
	RECETTES																	
	Recettes de l'exercice																	
13	Subventions d'investissement																	
	Restes à réaliser-reports																	
	SOLDE																	

IV - ANNEXES		IV
SECTION D' INVESTISSEMENT		A I
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82		83				TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement				
823	824	830	831	832	833	
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
			301 000,00		1 537 420,00	2 430 860,00
			301 000,00		1 537 420,00	2 430 860,00
			21 000,00		1 075 500,00	1 168 600,00
			280 000,00		461 920,00	1 262 260,00
			301 000,00		7 900,00	646 000,00
			301 000,00		7 900,00	646 000,00
			301 000,00		7 900,00	646 000,00
					-1 529 520,00	-1 784 860,00
INVESTISSEMENT						
82		83				TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement				
823	824	830	831	832	833	
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
			281 000,00		1 650 480,00	1 971 480,00
			281 000,00		1 650 480,00	1 971 480,00
					235 000,00	235 000,00
			281 000,00		1 410 480,00	5 000,00
						1 731 480,00
					148 000,00	148 000,00
					148 000,00	148 000,00
					148 000,00	148 000,00
			-281 000,00		-1 502 480,00	-1 823 480,00

IV - ANNEXES

		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A I

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
	DEPENSES								
	Dépenses de l'exercice						603 860,00		603 860,00
011	Charges à caractère général						435 000,00		435 000,00
012	Charges de personnel et frais assis						168 860,00		168 860,00
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES								
	Recettes de l'exercice						3 500,00		3 500,00
70	Produits des services, du domaine						3 500,00		3 500,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE						-600 360,00		-600 360,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
	DEPENSES								
	Dépenses de l'exercice						2 000,00		2 000,00
23	Immobilisations en cours						2 000,00		2 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES								
	Recettes de l'exercice								
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE						-2 000,00		-2 000,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u> Caisses de crédit agricole Caisse des Dépôts et Consignations Caisses d'Epargne/Crédit Foncier Dexia Crédit Local Société Générale BNP NATEXIS – Banques Populaires Crédit mutuel – CIC Organismes d'assurance ... (3)					
<u>Après des organismes de droit public</u> AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 430 488,62	777 428,02	132 223,58	591,53	131 632,05
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u> ... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
...					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location – ventes			
Dettes pour location – acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A2.4
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	

A2.4 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
...							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement)

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

VOIR TABLEAU AU VERSO

**Répartition des emprunts par type de taux
(En EURO)
Budget Primitif Exercice 2009 (01/01/2009)**

Emprunts ventilés par type de taux	Organisme Prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date du vote du budget	Intérêts	% par type de taux selon le capital restant dû
EAUX PLUVIALES LE TEICH (1ère partie) CENTRE BOURG	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	132 906,67	123 413,34	0,000000	0,00	17,09568816
EAUX PLUVIALES ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	6 894,35	6 401,90	0,000000	0,00	0,886815219
AUDENGE AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	8 936,00	7 819,00	0,000000	0,00	1,149431172
ANDERNOS AMENAGEMENT PLACE LOUIS DAVID/GAMBETTA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	12 040,00	10 535,00	0,000000	0,00	1,548696431
		1 430 488,62	777 428,02	645 795,98		591,53	100,0000000
		1 430 488,62	777 428,02	645 795,98		591,53	100,0000000

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.5 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Taux... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux... (3)		Index (4)	Niveau de taux		en intérêts (7)
TOTAL GENERAL																	
163 Emprunts obligataires (Total)																	
...																	
...																	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																	
1641 Emprunts en euros (8)																	
...																	
1643 Emprunts en devises (hors zone C) (8)																	
...																	
1644 Opérations afférentes à l'emprunt																	
...																	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
...																	
...																	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
...																	
...																	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																	
1681 Autres emprunts																	
...																	
1682 Bons à moyen terme négociables																	
...																	
1687 Autres dettes																	
...																	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour linéaire, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle, et M pour mensuelle;

(3) Indiquer taux fixe, préfixe ou postfixe pour les taux variables;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR, 3 mois...);

(5) Taux annuel, tous frais compris;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif;

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 – intérêts réglés – et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668;

(8) Représente la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options);

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

**Répartition par Nature de dettes
Budget Primitif Exercice 2009 (01/01/2009)**

Année	Profil	Objet de la dette	Organisme Prêteur ou chef de file	Montant Initial	Debt en capital au 1er Janvier de l'exercice	Durée résiduelle	Périodicité des Remboursements	Taux Initial		Taux à la date du vote du budget		Indice ou devises pouvant modifier	Année de l'exercice		
								Taux	Index	Taux	Index		Capital	Intérêts	
- Article/Nature : 168 - Nature de la dette : 16871 - 16871 - Type Emprunt : 000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat															
25/07/2007	Echéances constantes	Eaux Pluviales ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	6 894,35	13 ans, 6 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	492,45
14/02/2007	Echéances constantes	Eaux Pluviales LE TEICH (1ère partie) CENTRE BOURG	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	132 906,67	13 ans, 1 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	9 493,33
25/01/2007	Echéances constantes	ARES EAUX PLUVIALES 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29 547,20	27 577,39	13 ans, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	1 969,81
25/01/2007	Echéances constantes	GUJAN MESTRAS EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 000,00	59 733,34	13 ans, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	4 266,66
07/07/2005	Echéances constantes	ANDERNOS AMENAGEMENT PLACE LOUIS DAVID/GAMBETTA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	12 040,00	7 ans, 6 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	1 505,00
07/07/2005	Echéances constantes	AUDENGE AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	8 936,00	7 ans, 6 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	1 117,00
26/05/2005	Echéances constantes	FOSSE INTERCEPTEUR DE LANTON	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	17 263,03	13 810,45	11 ans, 4 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	1 150,86
09/09/2004	Echéances constantes	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16 708,18	11 695,75	6 ans, 8 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	1 670,81
09/09/2004	Echéances constantes	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	48 000,00	33 600,00	6 ans, 8 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	4 800,00
13/07/2004	Echéances constantes	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 380,00	14 966,00	6 ans, 6 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	2 138,00
13/07/2004	Echéances constantes	SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	176 114,49	123 280,17	6 ans, 6 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	17 611,44
14/03/2003	Echéances constantes	SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 241,80	20 545,08	5 ans, 2 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	3 424,18
31/07/2002	Echéances constantes	PLUVIAL LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 617,29	42 808,69	4 ans, 6 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	8 561,72
19/07/2002	Echéances constantes	SANITAIRES ARCAÇON, LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	58 489,20	29 244,60	4 ans, 6 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	5 848,92
19/05/2002	Echéances constantes	SANITAIRES ANDERNOS, AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	45 425,54	22 712,79	4 ans, 6 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	4 542,55
31/05/2002	Echéances constantes	PLUVIAL GUJAN	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 231,42	42 615,72	4 ans, 4 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	8 523,14
31/05/2002	Echéances constantes	PLUVIAL LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 894,21	17 447,11	4 ans, 4 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	3 489,42
11/05/2001	Echéances constantes	SANITAIRES LA HUME	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 768,39	8 307,41	3 ans, 4 mois, 10 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	2 076,83
15/12/2000	Echéances constantes	TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (COURS DE LA REPUBLIQUE GUJAN)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 568,75	6 170,66	2 ans, 11 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	2 056,87
15/12/2000	Echéances constantes	TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (MAISON CASTELNAU/CARNOT)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	36 844,18	11 053,31	2 ans, 11 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	3 684,41
21/04/2000	Echéances constantes	INFILTRATION EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	187 413,05	56 223,91	2 ans, 3 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	18 741,30
13/03/2000	Echéances constantes	GUJAN DETOURNEMENT EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 668,61	46 100,58	2 ans, 2 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	15 366,86
21/08/1997	Echéances constantes	REHABILITATION ANDERNOS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 934,11	5 825,89	3 ans, 7 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,71	Fixe	94,67	EURO	0,00	1 456,47
13/08/1996	Echéances constantes	REHABILITATION ANDERNOS 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 372,37	22 932,15	2 ans, 7 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,71	Fixe	496,86	EURO	0,00	7 644,02
				1430 488,62	777 428,02									591,53	131 632,05
				1430 488,62	777 428,02									591,53	131 632,05
				1430 488,62	777 428,02									591,53	131 632,05
				1430 488,62	777 428,02									591,53	131 632,05

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		
A2.6		

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et initiales d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)		Indices ou des ises pour aut modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (6) actualisé	Index (5)	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																	
Totaux des dépenses au 01/06																	
Refinancement de dette																	
Totaux des recettes au 01/06																	
Refinancement de dette																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du 01/06 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour linéaire, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer le type de taux, fixe ou variable, pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index, l'index 1 est l'EURIBOR 3 mois.

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de sonnet initial et compensés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » - Intérêts décaissés et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et compensés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A2.7
CREDITS DE TRESORERIE	A2.8

A2.7 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ;
(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES

PROCEDURE	CHOIX DU COMITE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil d'amortissement sur un an: 763,00	7-oct.-1996
	Catégories de biens amorties : Durée : ans	7-oct.-1996
	Frais d'études et de recherche 5	
	Logiciels 2	
	Autres immobilisations incorporelles 5	
	Matériels de transport 5	
	Matériels de bureau et informatique 4	
	Mobiliers 10	
Autres immobilisations corporelles 10		
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	OUI NON X	
	Si oui : Durée :	
	Catégories de biens amorties : Durée :	

A4 - ETAT DES PROVISIONS
NEANT

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS
NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		1 438 980,00		I 1 370 910,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		1 438 980,00		II 1 370 910,00
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		132 000,00		132 000,00
16871	Etat et Etab. nationaux	132 000,00		132 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Transferts entre sections = C+D		1 306 980,00		1 238 910,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)	1 306 980,00		1 238 910,00
13911	Etat et Etab. nationaux	627 153,00		654 485,00
13912	Régions	407 876,00		491 765,00
13913	Départements	83 593,00		92 660,00
13916	Autres Etab. publics locaux	188 358,00		
Charges transférées (D) = E+F+G				
Travaux en régie (E)				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	1 370 910,00		1 370 910,00
	I	D001	IV

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. III :

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre :

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance :

(5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		2 924 000,00		III 3 367 500,00
Ressources propres externes (a)		304 000,00		405 000,00
10222	F.C.T.V.A.	304 000,00		405 000,00
Autres recettes financières (b)				
Transferts entre sections (c) (5)				352 500,00
28031	Frais d'études			126 050,00
28033	Frais d'insertion			5 660,00
2805	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.			45 290,00
28182	Matériel de transport			47 430,00
28183	Mat.de bureau et informatique			63 340,00
28184	Mobilier			5 700,00
28188	Autres immo corporelles			59 030,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	2 620 000,00		2 610 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	3 367 500,00		R1068	3 367 500,00
	III	R001		V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières		1 996 590,00	1 996 590,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	1 370 910,00
Recettes financières (V)	V	3 367 500,00
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	1 996 590,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	1 996 590,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. III :

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre :

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance :

(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires :

(6) Indiquer le signe algébrique :

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A7.1.1
SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuations de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuations de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service :

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement		13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subv. d'équipements versées (hors opé)		204	Subventions d'équipements versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		23	Immobilisations en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		Recettes issues de la TEOM		
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotations et participations reçues		
012	Charges de personnel et frais assimilés		Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
			70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuations de charges		013	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

P

EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B.I.I

B.I.I – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Nature de l'emprunt (7)	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux ... (3)	Index (4)	Tx actuariel (5)	Taux ... (3)	Index (4)		en intérêts (8)	en capital	
Totaux généraux																
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
...																
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
...																
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																
...																
Totaux pour les autres emprunts																
...																

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour en ligne, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres, à préciser ;

(2) Annuité trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, progressif ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR, 3 mois, ...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif ;

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur tout la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668 ;

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III);

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

LIBELLE :

Date de la délibération :..././....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES 45.2	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser).

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.2 B1.3 B1.4 B1.5

B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital I/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités.....						
...							
8018	Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
...							
	Au profit d'organismes privés.....						
...							
TOTAL.....							

B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital I/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N				
		Recettes				
		Dépenses				
		Restes à employer au 31/12/N				

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2009

GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS		dont TNC
		Budgétaires	Pourvus	
TITULAIRES		48	48	
Secteur Administratif		15		
Attaché Principal emploi fonctionnel DG	A	1	1	
Attaché Territorial	A	3	3	
Rédacteur Principal	B	2	2	
Rédacteur Territorial	B	1	1	
Adjoint Administratif principal 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Administratif principal 2ème CL	C	2	2	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	
Moyens Généraux				
Adjoint Technique Territorial 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL	C	2	2	1
Secteur Technique		7		
Ingénieur en chef classe normale	A	1	1	
Ingénieur Principal	A	1	1	
Contrôleur Territorial	B	1	1	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique Principal 1ère CL	C	2	2	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL (pluvial)	C	1	1	
Secteur Hygiène et Santé		12		
Ingénieur en chef, CI normale	A	1	1	
Attaché Territorial	A	1	1	
Technicien Supérieur Chef	B	3	3	
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique Principal 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL	C	2	2	
Adjoint Administratif principal 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	2	2	
Secteur Urbanisme		2		
Technicien Supérieur Chef	B	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	1
Secteur S.I.G.		3		
Ingénieur	A	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL	C	1	1	
Secteur Tourisme		3		
Adjoint Administratif 2ème CL	C	3	3	
Pôle Maritime		6		
Ingénieur	A	2	2	
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint Administratif principal 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL	C	1	1	

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL

	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION ou IB	CONTRAT	MOTIF
AGENTS NON TITULAIRES	9				
CONTRAT SPECIFIQUE					
Responsable Tourisme et Communication	A	Tourisme	772	3-4	C.D.D.
Directeur Général des Services Techniques	A	Technique		article 47	C.D.D.
Technicien Pôle Maritime	B	Pôle Maritime	524	3-4	C.D.D.
Matelot Qualifié	hors catégorie	Dragage	24 645 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot Qualifié	hors catégorie	Dragage	24 645 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot Qualifié	hors catégorie	Dragage	20 386 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot Qualifié	hors catégorie	Dragage	20 386 €	droit maritime	C.D.I.
Mécanicien	hors catégorie	Dragage	21 096 €	droit maritime	C.D.I.
Capitaine de Drague	hors catégorie	Dragage	35 913 €	droit maritime	C.D.I.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

REPARTITION DES CHARGES ENTRE LES COMMUNES**EXERCICE 2009**


COMMUNES	POURCENTAGE	MONTANT
COBAS (Communauté d'agglomération)	58,71488	3 623 542
BIGANOS	7,85193	484 576
AUDENGE	3,22353	198 938
LANTON	4,56265	281 580
ANDERNOS LES BAINS	10,20857	630 014
ARES	4,6558	287 329
LEGE CAP FERRET	10,78264	665 441
TOTAL	100	6 171 420

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
Taxe professionnelle			%	%		
TOTAL						

D2 – ARRETE - SIGNATURES



le Président *[Signature]*

Présenté par le *pk* (1),
A. *ARCACHON* le *2/2/2009*.

Le *pk* (1),
Délibéré par *le Comité* (2), réuni en session *ordinaire*,
A. *ARC* le *2/2/2009*.

Nombre de membres en exercice *34*

Nombre de membres présents *22*

Nombre de suffrages exprimés *31*

VOTES : Pour *31*

Contre */*

Abstentions */*

Date de convocation *27/1/2009*

Les membres du *Comité à l'unanimité*, ADOPTENT
et ont signé les membres présents

[Multiple signatures in blue ink]

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DRAGAGE**

SOMMAIRE

Pages	bleues		
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - Etat des provisions		X
p.25	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct. (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Invest. (3)		X
p.32	A8 - Etat des charges transférées		X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.34	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.34	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.34	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.34	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.35	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.36	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.37/38	C1 - Etat du personnel		X
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.41	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.41	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.


SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON	BUDGET ...
--	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	98622
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		3,82
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		4,77
4	Dépenses d'équipement brut/population		1,02
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		0,64
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		1,00
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,21
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau des opérations d'équipement pour la section d'investissement.
 - avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou ~~cumulé de l'exercice précédent (2)~~.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 470 000,00	D 470 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 470 000,00	D+E+F 470 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 100 375,00	J 100 375,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H	K
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I (si solde négatif)	L (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 100 375,00	J+K+L 100 375,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		A+B+C+G+H+I 570 375,00	D+E+F+J+K+L 570 375,00
----------------------------	--	-------------------------------	-------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	200 000,00		136 625,00	136 625,00	136 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	269 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	469 000,00		376 625,00	376 625,00	376 625,00
022	Dépenses imprévues	4 400,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	473 400,00		376 625,00	376 625,00	376 625,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	53 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	63 600,00		73 375,00	73 375,00	73 375,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	116 600,00		93 375,00	93 375,00	93 375,00
	TOTAL	590 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	470 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
74	Dotations et participations	590 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00
	Total des recettes de gestion courante	590 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	590 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	590 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	470 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	93 375,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------------	---

(1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	111 000,00		100 375,00	100 375,00	100 375,00
	Total des dépenses d'équipement	111 000,00		100 375,00	100 375,00	100 375,00
020	Dépenses imprévues	5 600,00				
	Total des dépenses financières	5 600,00				
	Total des dépenses réelles d'investissement	116 600,00		100 375,00	100 375,00	100 375,00

	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
--	--	--	--	--	--	--

TOTAL		116 600,00		100 375,00	100 375,00	100 375,00
--------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	100 375,00
---	---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)			7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Total des recettes financières			7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement			7 000,00	7 000,00	7 000,00

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (5)</i>	53 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	63 600,00		73 375,00	73 375,00	73 375,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	116 600,00		93 375,00	93 375,00	93 375,00

TOTAL		116 600,00		100 375,00	100 375,00	100 375,00
--------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
--	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	100 375,00
---	---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	93 375,00
--	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	136 625,00		136 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	240 000,00		240 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		73 375,00	73 375,00
023	Virement à la section d'investissement		20 000,00	20 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		376 625,00	93 375,00	470 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	470 000,00
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Total des opérations d'équipement	100 375,00		100 375,00
Dépenses d'investissement – Total		100 375,00		100 375,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	100 375,00
---	---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
74	Dotations et participations	470 000,00		470 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		470 000,00		470 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	470 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 000,00		7 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		73 375,00	73 375,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		20 000,00	20 000,00
Recettes d'investissement – Total		7 000,00	93 375,00	100 375,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	100 375,00
--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	200 000,00	136 625,00	136 625,00
60622	Carburants	50 000,00	20 000,00	20 000,00
60628	Autres Fourn. non stockées	40 000,00	30 000,00	30 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	11 000,00	9 625,00	9 625,00
6135	Locations mobilières	5 000,00		
61551	Matériel roulant	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	30 000,00	30 000,00
616	Primes d'assurances	6 000,00	6 000,00	6 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Vers. à des Org. de formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres serv. extérieurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	269 000,00	240 000,00	240 000,00
6218	Autre personnel extérieur	269 000,00	240 000,00	240 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		469 000,00	376 625,00	376 625,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 1B – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	4 400,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		473 400,00	376 625,00	376 625,00

023	Virement à la section d'investissement	53 000,00	20 000,00	20 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	63 600,00	73 375,00	73 375,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	63 600,00	73 375,00	73 375,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		116 600,00	93 375,00	93 375,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		116 600,00	93 375,00	93 375,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		590 000,00	470 000,00	470 000,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=
		470 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;

(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Pour le compte 6815 : si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	590 000,00	470 000,00	470 000,00
7475	Groupements de collectivités	590 000,00	470 000,00	470 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		590 000,00	470 000,00	470 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		590 000,00	470 000,00	470 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	590 000,00	470 000,00	470 000,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
-----------------------------------	---

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
--	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	470 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	111 000,00	100 375,00	100 375,00
0010	DRAGUE	111 000,00	100 375,00	100 375,00
Total des dépenses d'équipement		111 000,00	100 375,00	100 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	5 600,00		
Total des dépenses financières		5 600,00		
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		116 600,00	100 375,00	100 375,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 ; Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	116 600,00	100 375,00	100 375,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	100 375,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV :

(3) Hors restes à réaliser :

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(6) Pour les comptes 15... 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires :

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves		7 000.00	7 000.00
10222	F.C.T.V.A.		7 000.00	7 000.00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières			7 000.00	7 000.00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES			7 000.00	7 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	53 000,00	20 000,00	20 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	63 600,00	73 375,00	73 375,00
28031	<i>Frais d'études</i>		897,00	897,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	270,00	273,00	273,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	60 750,00	69 295,00	69 295,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	2 580,00	2 910,00	2 910,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		116 600,00	93 375,00	93 375,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	116 600,00	93 375,00	93 375,00
-----------------------------------	-------------------	------------------	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	116 600,00	100 375,00	100 375,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	100 375,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *R1 040 = DF 042* ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *D1 041 = R1 041* ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010

LIBELLE : DRAGUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	100 375,00	b	100 375,00
20	Immobilisations incorporelles					
2031	Frais d'études	11 110,84				
2033	Frais d'insertion	105,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			90 375,00	90 375,00	
2182	Matériel de transport	96 783,20		50 000,00	50 000,00	
2188	Autres immo corporelles	11 141,42		40 375,00	40 375,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			10 000,00	10 000,00	
2313	Constructions	4 393,21		10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	100 375,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
AI

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
FONCTIONNEMENT													
	DEPENSES (3)		93 375,00								376 625,00		470 000,00
	Dépenses de l'exercice		93 375,00								376 625,00		470 000,00
011	Charges à caractère général												
012	Charges de personnel et frais as										136 625,00		136 625,00
042	Opérations d'ordre de transfert		73 375,00								240 000,00		240 000,00
023	Virement à la section d'investiss		20 000,00										73 375,00
	Restes à réaliser-reports												20 000,00
RECETTES (3)													
	Recettes de l'exercice										470 000,00		470 000,00
74	Dotations et participations										470 000,00		470 000,00
	Restes à réaliser-reports										470 000,00		470 000,00
	SOLDE		-93 375,00								93 375,00		

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
	DEPENSES (3)										100 375,00		100 375,00
	Dépenses de l'exercice										100 375,00		100 375,00
21	Immobilisations corporelles										90 375,00		90 375,00
23	Immobilisations en cours										10 000,00		10 000,00
	Restes à réaliser-reports												
RECETTES (3)													
	Recettes de l'exercice		100 375,00										100 375,00
10	Dotations, fonds divers et résery												7 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert												73 375,00
021	Virement de la section de foncti												20 000,00

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	100 375,00									-100 375,00		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et L.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		93 375,00
Dépenses de l'exercice		93 375,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 375,00
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		
Recettes de l'exercice		
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		-93 375,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		
Dépenses de l'exercice		
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		100 375,00
Recettes de l'exercice		100 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	73 375,00
021	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		100 375,00

IV - ANNEXES		IV
SECTION D' INVESTISSEMENT		A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82		83				TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement				
823	824	830	831	832	833	
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
			376 625,00			376 625,00
			376 625,00			376 625,00
			136 625,00			136 625,00
			240 000,00			240 000,00
			470 000,00			470 000,00
			470 000,00			470 000,00
			470 000,00			470 000,00
			93 375,00			93 375,00
INVESTISSEMENT						
82		83				TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement				
823	824	830	831	832	833	
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
			100 375,00			100 375,00
			100 375,00			100 375,00
			90 375,00			90 375,00
			10 000,00			10 000,00
			-100 375,00			-100 375,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil d'amortissement sur un an: 1 000,00	16-févr.-2004
	Catégories de biens amorties : Durée : ans	16-févr.-2004
	Frais d'études et de recherche 5	
	Logiciels 2	
	Autres immobilisations incorporelles 5	
	Matériels de transport 5	
	Matériels de bureau et informatique 4	
	Mobiliers 10	
Autres immobilisations corporelles 10		
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	OUI NON X	
	Si oui : Catégories de biens amorties : Durée :	

A4 - ETAT DES PROVISIONS
NEANT

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS
NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
	DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D	5 600,00		I
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C	5 600,00		II
	16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)			
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	5 600,00		
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	5 600,00		
	<i>Transferts entre sections = C+D</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)</i>			
	<i>Charges transférées (D) = E+F+G</i>			
	<i>Travaux en régie (E)</i>			
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>			
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I	D001	IV

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		116 600,00		100 375,00
Ressources propres externes (a)				7 000,00
10222	F.C.T.V.A.			7 000,00
Autres recettes financières (b)				
Transferts entre sections (c) (5)		63 600,00		73 375,00
28031	Frais d'études			897,00
28033	Frais d'insertion	270,00		273,00
28182	Matériel de transport	60 750,00		69 295,00
28188	Autres immo corporelles	2 580,00		2 910,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	53 000,00		20 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	100 375,00		R1068	100 375,00
	III	R001		V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières		100 375,00	100 375,00

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	
Recettes financières (V)	V	100 375,00
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	100 375,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	100 375,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre :

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Indiquer le signe algébrique ;

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.


IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

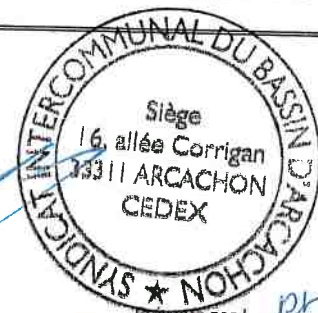
D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
Taxe professionnelle			%	%		
TOTAL			%	%		

D2 - ARRETE - SIGNATURES

le Président






Siège
16, allée Corrigan
33311 ARCACHON
CEDEX

Nombre de membres en exercice ... 34 ...
 Nombre de membres présents ... 22 ...
 Nombre de suffrages exprimés ... 31 ...
 VOTES : Pour ... 31 ...
 Contre ... / ...
 Abstentions ... / ...

Date de convocation : 27.1.2009

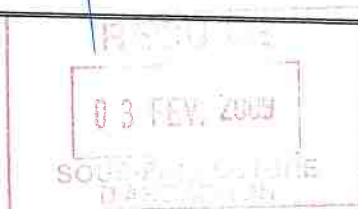
Présente par le Pr (1),
 A ... Arcachon ... le ... 21.2/2009 ...
 Le ... Pr (1),
 Délibéré par le Comité (2), réuni en session ... ordinaire ...
 A ... Arcachon ... le ... 21/2/2009 ...

Les membres du Comité à l'unanimité
ADOPTENT et ont signé les membres
présents



Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... et de la publication le ...
 A ... le ...

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages	LILAS		
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)	X	
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau des opérations d'équipement pour la section d'investissement.
 - avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé de l'exercice précédent (2)~~.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 409 520,00	12 409 520,00
+		+	+
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 409 520,00	12 409 520,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 930 260,00	11 930 260,00
+		+	+
REPORT	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 930 260,00	11 930 260,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	24 339 780,00	24 339 780,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	647 000,00		1 320 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	304 000,00		314 000,00	314 000,00	314 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	961 000,00		1 644 000,00	1 644 000,00	1 644 000,00
66	Charges financières	928 247,00		960 000,00	960 000,00	960 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	30 753,00		21 960,00	21 960,00	21 960,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 940 000,00		2 645 960,00	2 645 960,00	2 645 960,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	5 300 000,00		6 030 000,00	6 030 000,00	6 030 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	3 100 000,00		3 733 560,00	3 733 560,00	3 733 560,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	8 400 000,00		9 763 560,00	9 763 560,00	9 763 560,00
	TOTAL	10 340 000,00		12 409 520,00	12 409 520,00	12 409 520,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 409 520,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 660 000,00		9 570 000,00	9 570 000,00	9 570 000,00
	Total des recettes de gestion des services	9 660 000,00		9 570 000,00	9 570 000,00	9 570 000,00
76	Produits financiers	29 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
77	Produits exceptionnels			2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	9 689 000,00		11 590 000,00	11 590 000,00	11 590 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	651 000,00		819 520,00	819 520,00	819 520,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	651 000,00		819 520,00	819 520,00	819 520,00
	TOTAL	10 340 000,00		12 409 520,00	12 409 520,00	12 409 520,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 409 520,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	8 944 040,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	14 535 000,00		5 125 740,00	5 125 740,00	5 125 740,00
	Total des dépenses d'équipement	14 535 000,00		5 125 740,00	5 125 740,00	5 125 740,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 940 000,00		5 085 000,00	5 085 000,00	5 085 000,00
	Total des dépenses financières	4 940 000,00		5 085 000,00	5 085 000,00	5 085 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	19 475 000,00		10 210 740,00	10 210 740,00	10 210 740,00

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	651 000,00		819 520,00	819 520,00	819 520,00
041	Opérations patrimoniales (6)			900 000,00	900 000,00	900 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	651 000,00		1 719 520,00	1 719 520,00	1 719 520,00

TOTAL	20 126 000,00			11 930 260,00	11 930 260,00	11 930 260,00
--------------	----------------------	--	--	----------------------	----------------------	----------------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 11 930 260,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	3 094 000,00		276 700,00	276 700,00	276 700,00
	Total des recettes d'équipement	3 094 000,00		276 700,00	276 700,00	276 700,00
27	Autres immobilisations financières	8 632 000,00		990 000,00	990 000,00	990 000,00
	Total des recettes financières	8 632 000,00		990 000,00	990 000,00	990 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 726 000,00		1 266 700,00	1 266 700,00	1 266 700,00

021	Virement de la section d'exploitation (6)	5 300 000,00		6 030 000,00	6 030 000,00	6 030 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	3 100 000,00		3 733 560,00	3 733 560,00	3 733 560,00
041	Opérations patrimoniales (6)			900 000,00	900 000,00	900 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 400 000,00		10 663 560,00	10 663 560,00	10 663 560,00

TOTAL	20 126 000,00			11 930 260,00	11 930 260,00	11 930 260,00
--------------	----------------------	--	--	----------------------	----------------------	----------------------

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 11 930 260,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	8 944 040,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 320 000,00		1 320 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	314 000,00		314 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	960 000,00		960 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
68	Dotations aux amort. aux dépréciations et aux prov.		3 733 560,00	3 733 560,00
022	Dépenses imprévues	21 960,00		21 960,00
023	Virement à la section d'investissement		6 030 000,00	6 030 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 645 960,00	9 763 560,00	12 409 520,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 409 520,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		819 520,00	819 520,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	5 085 000,00		5 085 000,00
	Total des opérations d'équipement	5 125 740,00		5 125 740,00
27	Autres immobilisations financières		900 000,00	900 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 210 740,00	1 719 520,00	11 930 260,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 930 260,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	9 570 000,00		9 570 000,00
76	Produits financiers	20 000,00		20 000,00
77	Produits exceptionnels	2 000 000,00	819 520,00	2 819 520,00
	Recettes d'exploitation – Total	11 590 000,00	819 520,00	12 409 520,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 409 520,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	276 700,00		276 700,00
21	Immobilisations corporelles		900 000,00	900 000,00
27	Autres immobilisations financières	990 000,00		990 000,00
28	Amortissements des immobilisations		3 733 560,00	3 733 560,00
021	Virement de la section d'exploitation		6 030 000,00	6 030 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 266 700,00	10 663 560,00	11 930 260,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	11 930 260,00
--	----------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/arter (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	647 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
6061	Fournitures non stockables		300 000,00	300 000,00
6062	Prod. de traitement		200 000,00	200 000,00
6066	Carburants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances	350 000,00	740 000,00	740 000,00
61551	Mat. roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	500,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	2 500,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes & recherches	2 000,00		
618	Divers		5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	40 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces & insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6248	Divers	200 000,00		
6262	Frais de télécommunications		2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6353	Impôts indirects	1 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	304 000,00	314 000,00	314 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	304 000,00	314 000,00	314 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
654	Pertes créances irrécouvrables	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		961 000,00	1 644 000,00	1 644 000,00
66	Charges financières (b) (8)	928 247,00	960 000,00	960 000,00
6611	Intérêts des emprunts & dettes		817 000,00	817 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	885 000,00		
66112	Intérêts - ICNE	-2 753,00	99 000,00	99 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	45 000,00	44 000,00	44 000,00
668	Autres chges financières	1 000,00		
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	30 753,00	21 960,00	21 960,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 940 000,00	2 645 960,00	2 645 960,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régime.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art(1))	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	5 300 000,00	6 030 000,00	6 030 000,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	3 100 000,00	3 733 560,00	3 733 560,00
6811	<i>Dota.Amortis.sur immos.</i>	3 100 000,00	3 733 560,00	3 733 560,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 400 000,00	9 763 560,00	9 763 560,00

043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation</i>			

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	8 400 000,00	9 763 560,00	9 763 560,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 340 000,00	12 409 520,00	12 409 520,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
----------------------------------	---

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	12 409 520,00
---	---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 660 000,00	9 570 000,00	9 570 000,00
704	Travaux	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
7061	Redevances d'assain. collectif	7 945 000,00		
70611	Redevance d'Assain. Collectif		7 855 000,00	7 855 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		9 660 000,00	9 570 000,00	9 570 000,00

76	Produits financiers (b)	29 000,00	20 000,00	20 000,00
761	Prod. de participations	29 000,00	20 000,00	20 000,00
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)		2 000 000,00	2 000 000,00
7711	Dédits & pénalités perçus		2 000 000,00	2 000 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 689 000,00	11 590 000,00	11 590 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	651 000,00	819 520,00	819 520,00
777	<i>Quote part subvent⁶ d'investi</i>	651 000,00	819 520,00	819 520,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		651 000,00	819 520,00	819 520,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	10 340 000,00	12 409 520,00	12 409 520,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=
	12 409 520,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. J – Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.
(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	14 535 000,00	5 125 740,00	5 125 740,00
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés	9 585 000,00	840 740,00	840 740,00
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Fuites Collecteur	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés	2 440 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux occas et AO	700 000,00	600 000,00	600 000,00
1007	RESEAUX DE COLLECTE - Rénovation	230 000,00	230 000,00	230 000,00
1008	RESEAUX DE COLLECTE - Réhabilitation	230 000,00		
1009	STATION D'EPURATION - Travaux programmés	250 000,00	450 000,00	450 000,00
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux programmés	100 000,00	405 000,00	405 000,00
1014	MURETS TECHNIQUES	70 000,00	50 000,00	50 000,00
1015	WHARF DE LA SALIE	150 000,00	500 000,00	500 000,00
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux programmés	580 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		14 535 000,00	5 125 740,00	5 125 740,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	4 940 000,00	5 085 000,00	5 085 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	972 000,00	888 000,00	888 000,00
16413	Emprunts Crédit Local de France	1 789 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
16415	Emprunts Crédit Agricole	217 000,00	192 000,00	192 000,00
16418	Autres Emprunts (BNP, CM, CF)	22 000,00	23 000,00	23 000,00
16441	Emprunt Caisse d'Epargne		886 000,00	886 000,00
1687	Autres dettes - Agence de L'Eau	1 940 000,00	1 826 000,00	1 826 000,00
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des dépenses financières		4 940 000,00	5 085 000,00	5 085 000,00
45... 1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		19 475 000,00	10 210 740,00	10 210 740,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	651 000,00	819 520,00	819 520,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	651 000,00	819 520,00	819 520,00
139111	Agence de l'eau	175 500,00	303 313,00	303 313,00
139118	Autres	39 000,00	38 934,00	38 934,00
13912	Régions	383 400,00	383 214,00	383 214,00
13913	Départements	34 000,00	63 195,00	63 195,00
13918	Autres	19 100,00	30 864,00	30 864,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)		900 000,00	900 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.		900 000,00	900 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		651 000,00	1 719 520,00	1 719 520,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	20 126 000,00	11 930 260,00	11 930 260,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 930 260,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI 040 = RE 042.*

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI 041 = RI 041.*

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 094 000,00	276 700,00	276 700,00
13111	Agence de l'eau	2 240 000,00		
1312	Régions		5 700,00	5 700,00
1313	Départements	278 000,00	151 000,00	151 000,00
1318	Autres	576 000,00	120 000,00	120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		3 094 000,00	276 700,00	276 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières	8 632 000,00	990 000,00	990 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	8 500 000,00	900 000,00	900 000,00
2763	Créances sur des collectivités	132 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des recettes financières		8 632 000,00	990 000,00	990 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		11 726 000,00	1 266 700,00	1 266 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/arth(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	5 300 000,00	6 030 000,00	6 030 000,00
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)	3 100 000,00	3 733 560,00	3 733 560,00
28031	Frais d'études	31 600,00	23 460,00	23 460,00
28033	Frais d'insertion	8 500,00	6 132,00	6 132,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 051 200,00	3 695 293,00	3 695 293,00
28154	Mat. industriel	8 700,00	8 675,00	8 675,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 400 000,00	9 763 560,00	9 763 560,00
041	Opérations patrimoniales (7)		900 000,00	900 000,00
21532	Réseaux d'assainissement		900 000,00	900 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 400 000,00	10 663 560,00	10 663 560,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 126 000,00	11 930 260,00	11 930 260,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	11 930 260,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RI 040 = DE 04.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1001
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		15 860 417,80	a	840 740,00	840 740,00	b
20	Immobilisations incorporelles	60 572,00				
2031	Frais d'études	52 229,93				
2033	Frais d'insertion	8 342,07				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	15 799 845,80		840 740,00	840 740,00	
2313	Construct°	8 620 676,74				
2315	Installat°	6 854 667,44		840 740,00	840 740,00	
2317	Immo.reçues d'une mise à dispo	43 360,98				
238	Avances & acomptes sur command	281 140,64				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	840 740,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1002
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		28 718,64	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	28 718,64				
2313	Construct°	28 718,64				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1003
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Fuites sur Collecteur

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 060 706,82	a	200 000,00	b	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 060 706,82		200 000,00	200 000,00	
2313	Construct°	1 037 896,58				
2315	Installat°	22 810,24		200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	200 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1004
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 894 047,04	a	1 750 000,00	b	1 750 000,00
20	Immobilisations incorporelles	2 449,07				
2033	Frais d'insertion	2 449,07				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 891 597,97		1 750 000,00	1 750 000,00	
2312	Terrains	12 025,18				
2313	Construct°	496 753,01				
2315	Installat°	1 382 819,78		1 750 000,00	1 750 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 750 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1005
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		2 243 988,25	a	600 000,00	600 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 684,96				
2033	Frais d'insertion	1 684,96				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	2 242 303,29		600 000,00	600 000,00	
2313	Construct°	1 640 862,28				
2315	Installat°	601 441,01		600 000,00	600 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 120 000,00
13	Subventions d'investissement		120 000,00
1318	Autres		120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	480 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1006
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - AOV

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	735 737,34	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	735 737,34				
2313	Construct°	735 737,34				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération : et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1007
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Rénovation

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		982 386,54	a	230 000,00	b	230 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 205,99				
2033	Frais d'insertion	1 205,99				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	981 180,55		230 000,00	230 000,00	
2313	Construct°	834 051,83				
2315	Installat°	147 128,72		230 000,00	230 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	230 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.
- (2) Rayer la mention inutile.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
 Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1008
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Réhabilitation

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		535 376,38	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles	532,48				
2033	Frais d'insertion	532,48				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	534 843,90				
2313	Construct°	534 460,93				
2315	Installat°	382,97				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1009
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		43 657 098,92	a	450 000,00	450 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	58 565,01				
2031	Frais d'études	44 915,91				
2033	Frais d'insertion	13 649,10				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	43 598 533,91		450 000,00	450 000,00	
2313	Construct°	42 910 639,30				
2315	Installat°	687 894,61		450 000,00	450 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	151 000,00
13	Subventions d'investissement		151 000,00
1313	Départements		151 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	299 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1010
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 265,37	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 265,37				
2313	Construct°	1 265,37				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération : et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1011
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		2 908 335,64	a	405 000,00	b	405 000,00
20	Immobilisations incorporelles	13 704,95				
2031	Frais d'études	4 903,60				
2033	Frais d'insertion	8 801,35				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	2 894 630,69		405 000,00	405 000,00	
2313	Construct°	2 663 634,80				
2315	Installat°	230 995,89		405 000,00	405 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	405 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1012
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		749,43	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	749,43				
2313	Construct°	749,43				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1013
LIBELLE : TELEGESTION

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	135 352,80	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	135 352,80				
2313	Construct°	135 352,80				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1014
LIBELLE : MURETS TECHNIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		318 966,90	a	50 000,00	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	506.88				
2033	Frais d'insertion	506.88				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	318 460.02		50 000.00	50 000.00	
2313	Construct°	282 536.32				
2315	Installat°	35 923.70		50 000.00	50 000.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1015
LIBELLE : WHARF DE LA SALIE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		218 899,29	a	500 000,00	500 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	42 533,20		50 000,00	50 000,00	
2031	Frais d'études	40 821,12		50 000,00	50 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 712,08				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	176 366,09		450 000,00	450 000,00	
2313	Construct°	108 884,41				
2315	Installat°	67 481,68		450 000,00	450 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	5 700,00
13	Subventions d'investissement		5 700,00
1312	Régions		5 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	494 300,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1016
LIBELLE : BACHES DE SULFATE DE FER

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		59 901,43	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	59 901,43				
2313	Construct ^o	59 901,43				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1017
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		56 943,83	a	100 000,00	100 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 562,80				
2033	Frais d'insertion	1 562,80				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	55 381,03		100 000,00	100 000,00	
2313	Construct°	55 381,03				
2315	Installat°			100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1018
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - TRAVAUX**

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		3 887,00	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	3 887,00				
2313	Construct°	3 887,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1019
LIBELLE : OUVRAGES DIVERS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXE

Recto - Verso.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
Après des organismes de droit privé					
Caisses de crédit agricole					
Caisses des Dépôts et Consignations					
Caisses d'Epargne/Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS – Banques Populaires					
Crédit mutuel – CIC					
Organismes d'assurance					
... (3)					
Après des organismes de droit public					
... (3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux fixe ou post-fixe, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement.

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**Dette sur Emprunt - Récapitulation par Prêteurs
Budget Primitif Exercice 2009 (01/01/2009)**

Récapitulation par établissements prêteurs	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1er Janvier de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
<input checked="" type="checkbox"/> Type Organisme :					
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 463 155,85	5 617 146,61	1 869 088,28	43 486,77	1 825 601,51
CAISSE DEPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	4 200 000,00	917 033,92	31 698,33	885 335,59
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 035 913,89	2 474 171,61	1 015 741,26	128 288,74	887 452,52
CREDIT AGRICOLE	3 481 837,23	2 018 031,35	291 951,77	100 169,02	191 782,75
CREDIT FONCIER	228 673,53	22 316,62	23 152,64	836,02	22 316,62
CREDIT LOCAL DE FRANCE	20 392 977,73	16 164 929,85	1 824 939,63	555 837,96	1 269 101,67
	58 802 558,23	30 496 596,04	5 941 907,50	860 316,84	5 081 590,66
	58 802 558,23	30 496 596,04	5 941 907,50	860 316,84	5 081 590,66

Répartition des emprunts par type de taux
(En EURO)

Budget Primitif Exercice 2009 (01/01/2009)

Emprunts ventilés par type de taux	Organisme Prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date du vote du budget	Intérêts	% par type de taux selon le capital restant dû
- Type Emprunt : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
PROGRAMME 92 ARES LANTON AUDENGE BIGANOS 2ème PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 124,58	2 777,87	0,00	0,00	30,86	0,01
GUJAN LE TEICH PROGRAMME 93 2ème PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	47 792,77	3 308,73	0,00	0,00	36,76	0,01
ARCACHON LA TESTE PROG 93 2ème PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	301 849,05	20 897,25	0,00	0,00	232,19	0,07
ARCACHON 93 1ère PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	27 587,17	1 909,88	0,00	0,00	21,22	0,01
ARCACHON 93 1ère PARTIE II SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	10 345,19	716,24	0,00	0,00	7,96	0,00
GUJAN 93 1ère PARTIE I SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	33 904,66	2 347,29	0,00	0,00	26,08	0,01
GUJAN 93 1ère PARTIE II SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	12 714,25	880,27	0,00	0,00	9,78	0,00
GUJAN 94 (1er acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	221 502,32	15 334,83	0,00	0,00	170,39	0,05
ANDERNOS 94 (1er acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	137 204,12	9 498,79	0,00	0,00	105,54	0,03
ARCACHON LA TESTE (1er acpte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	436 857,90	30 244,07	0,00	0,00	336,04	0,10
BASSIN D'AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	46 540,25	3 222,07	0,00	0,00	35,80	0,01
LE TEICH 93 (1er acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	19 620,19	1 358,32	0,00	0,00	15,09	0,00
BASSIN DE LANTON SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 124,22	4 647,07	0,00	0,00	51,63	0,02
COLLECTEUR SUD (1ère partie)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	201 232,70	13 931,50	0,00	0,00	154,79	0,05
COLLECTEUR SUD (2ème partie)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 986,16	11 145,24	0,00	0,00	123,83	0,04
LE TEICH 93 (2ème acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	9 810,09	679,16	0,00	0,00	7,55	0,00
ARCACHON LA TESTE 1994 (2ème acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	218 428,95	15 122,04	0,00	0,00	168,02	0,05
ANDERNOS (2ème acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	68 602,06	4 749,38	0,00	0,00	52,77	0,02
GUJAN (2ème acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	110 751,16	7 667,45	0,00	0,00	85,19	0,03
LEGE 1994 (1er acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	518 631,56	35 905,27	0,00	0,00	398,95	0,12
COMMUNES RURALES PROG 1993	CREDIT AGRICOLE	609 796,07	31 210,75	0,00	6,50	762,80	0,10
GLOBALISATION 1994	CREDIT FONCIER	228 673,53	22 316,62	0,00	5,95	836,02	0,07
PROGRAMME 93 ANDERNOS LEGE SOLDE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	113 422,07	17 449,59	8 724,82	0,00	87,25	0,06
PROGRAMME 93 ANDERNOS LEGE SOLDE N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 533,28	6 543,60	3 271,81	0,00	32,72	0,02
AUDENGE BIGANOS 1993	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	101 454,82	15 608,49	7 804,28	0,00	78,04	0,05
BIGANOS AUDENGE 1994 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	62 565,08	6 265,45	4 812,76	0,00	48,13	0,03
GUJAN 94 COMPLEMENT 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 230,02	10 343,09	5 171,55	0,00	51,72	0,03
ARCACHON 94 COMPLEMENT ET ANTICIPATION 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	238 899,81	36 753,88	18 376,98	0,00	183,77	0,12
PORTS ANDERNOS ARES 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	96 152,64	14 792,77	7 396,42	0,00	73,96	0,05
ARCACHON LA TESTE 93 2EME PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	75 462,26	11 609,58	5 804,79	0,00	58,05	0,04
LA TESTE 1993 3EME PARTIE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	23 818,63	3 664,40	1 832,20	0,00	18,32	0,01
COLLECTEUR SUD (2EME PARTIE)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	233 247,00	35 884,20	17 942,13	0,00	179,42	0,12
GUJAN LE TEICH 1993 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	3 270,03	503,08	251,54	0,00	2,52	0,00
GUJAN 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	13 181,07	2 027,92	1 014,00	0,00	10,14	0,01
GUJAN 94 COMP SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 820,01	6 895,41	3 447,72	0,00	34,48	0,02
COLLECTEUR SUD - 2EME PARTIE TR CONDITIONNELLE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	315 386,53	48 521,02	24 260,52	0,00	242,60	0,16
BIGANOS AUDENGE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 710,05	6 416,97	3 208,51	0,00	32,08	0,02
LA TESTE 1994 COMPL 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	88 176,51	13 565,68	6 782,88	0,00	67,83	0,04
LEGE 1994 COMPL 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	82 542,00	12 698,80	6 349,42	0,00	63,49	0,04
ANDERNOS 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 658,52	2 870,54	1 435,27	0,00	14,35	0,01
ARCACHON LA TESTE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	72 809,65	11 201,48	5 600,74	0,00	56,01	0,04
LA TESTE 1993 3EME PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 879,09	2 443,00	1 221,54	0,00	12,21	0,01
LEGE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	57 625,73	8 865,56	4 432,82	0,00	44,33	0,03
CASERNE DES POMIERS DE LA TESTE DE BUCH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 244,31	15 268,41	7 634,24	0,00	76,34	0,05
ARCACHON LA TESTE 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	616 503,83	94 846,74	47 423,37	0,00	474,23	0,31
GUJAN 1995 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	327 094,61	50 322,28	25 161,16	0,00	251,61	0,17
GUJAN 1995 2EME PARTIE N ° 1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	61 686,97	9 490,32	4 745,17	0,00	47,45	0,03
ANDERNOS LEGE 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	541 059,86	83 240,04	41 620,06	0,00	416,20	0,27
COLLECTEUR SUD (2EME PARTIE) TR FERME N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	77 749,00	11 961,41	5 980,72	0,00	59,81	0,04
ARCACHON 1994 COMPL ET ANTICIPATION 1995 N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 633,27	12 251,32	6 125,69	0,00	61,26	0,04
COMMUNES RURALES 1995	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	56 434,56	29 052,44	6,10	3 442,51	0,19
PORTS ANDERNOS ARES 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	7 396,37	4 930,92	0,00	160,25	0,02
ARCACHON 94 COMPL ET ANTICIPATION 95 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 867,96	8 046,46	5 364,32	0,00	174,34	0,03
COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE (TR CONDIT) SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	78 846,63	18 195,42	12 130,30	0,00	394,23	0,06
LEGE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 635,50	4 762,08	3 174,74	0,00	103,18	0,02
LA TESTE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 847,26	5 041,74	3 361,19	0,00	109,24	0,02
COLLECTEUR SUD 1ERE PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 246,54	9 287,72	6 191,84	0,00	201,23	0,03
PORTS ANDERNOS ARES 3EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	7 396,37	4 930,92	0,00	160,25	0,02
COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE TR FERME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 173,88	6 501,68	4 334,46	0,00	140,87	0,02
GUJAN-MESTRAS 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 377,57	9 317,95	6 211,99	0,00	201,89	0,03
ARCACHON LA TESTE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	154 125,96	35 567,55	23 711,71	0,00	770,63	0,12
ARCACHON LA TESTE 1996 ET ANTICIPATION 97 1ERE PART	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1047 849,17	241 811,37	161 207,59	0,00	5 239,25	0,79
GUJAN-MESTRAS 1996 ET ANTICIPATION 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	391 854,95	90 428,13	60 285,45	0,00	1 959,27	0,30
BIGANOS AUDENGE 1995-1996 1EE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	149 400,04	34 476,94	22 984,63	0,00	747,00	0,11
PORTS ANDERNOS ARES TR CONDIT, PORTS LA HUME AUDENGE LANTON LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 241,75	35 363,53	23 575,71	0,00	766,21	0,12
ANDERNOS PROGRAMME 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 836,60	25 808,49	17 205,68	0,00	559,18	0,08
COMMUNES RURALES 1997	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	131 078,29	107 718,43	5,77	7 563,22	0,43
RENEGOCIATION 1996	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1496 446,41	46 888,41	0,00	4,86	569,57	0,15
ANDERNOS LEGE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	135 264,96	41 620,04	31 215,05	0,00	676,32	0,14
REINFORCEMENT REJETS STATIONS 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	141 848,00	106 386,02	0,00	2 305,03	0,47
LEGE 1996 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	583 087,00	179 411,43	134 558,59	0,00	2 915,44	0,59
REHABILITATION COLLECTEUR AUDENGE 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,91	61 730,14	46 297,61	0,00	1 003,11	0,20
GUJAN 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 421,74	4 745,21	3 558,93	0,00	77,11	0,02
GUJAN 1996 ET ANTICIPATION 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 707,53	24 525,45	18 394,11	0,00	398,54	0,08
COLLECTEUR NORD AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 818,33	6 405,64	4 804,23	0,00	104,09	0,02
ANDERNOS 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	22 602,05	6 954,48	5 215,86	0,00	113,01	0,02
BIGANOS AUDENGE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 350,01	11 492,37	8 619,30	0,00	186,75	0,04
PORTS ANDERNOS ARES TR CONDIT N° 2 ET 3EME TRANCHE LA HUME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26 890,51	8 274,01	6 205,51	0,00	134,45	0,03
LEGE PROG 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	56 565,43	17 404,80	13 053,62	0,00	282,83	0,06
ARCACHON 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 311,45	15 432,57	7 716,31	0,00	501,56	0,05
LA TESTE 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	264 096,58	40 630,25	20 315,12	0,00	1 320,48	0,13
GUJAN 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	171 383,19	26 366,65	13 183,33	0,00	856,92	0,09
ANDERNOS 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 063,21	5 240,54	2 620,30	0,00	170,32	0,02
LEGE 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	70 924,02	35 462,04	0,00	2 305,03	0,23

STATION LE TEICH (LES PLAINES) LEGE (LES ECOLES)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 916,01	3 217,88	1 608,96	0,00	104,58	0,01
ARCACHON LA TESTE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	191 841,36	59 028,16	44 271,14	0,00	959,21	0,19
ARCACHON 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 077,86	5 787,25	3 858,19	0,00	125,39	0,02
LA TESTE 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	66 024,14	15 236,35	10 157,57	0,00	330,12	0,05
SATIONS LES PLAINES LETEICH- LES ECOLES LEGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	5 229,00	1 206,69	804,46	0,00	26,15	0,00
AMENAGEMENT AIRE D'ACUEIL DES BENNES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 405,15	9 555,05	6 370,04	0,00	207,03	0,03
ANDERNOS 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 515,80	1 965,19	1 310,13	0,00	42,58	0,01
RENFORCEMENT DES REJETS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	39 350,40	31 480,34	0,00	511,55	0,13
GUJAN 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 845,80	9 887,50	6 591,67	0,00	214,23	0,03
RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 780,34	26 352,08	13 519,33	5,35	1 409,84	0,09
RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 057,54	86 666,48	66 677,99	5,40	4 679,99	0,28
RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	674 013,58	198 643,29	135 879,13	5,40	10 726,74	0,65
RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	628 634,88	228 858,84	176 075,55	5,40	12 358,38	0,75
RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	251 211,10	214 923,72	5,70	14 319,03	0,82
RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1330 585,04	563 859,87	462 627,50	5,40	30 448,43	1,85
RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	212 520,14	24 734,19	0,00	5,35	1 323,30	0,08
RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1217 792,89	259 260,52	133 007,52	5,35	13 870,44	0,85
COMMUNES RURALES PROGRAMME 1998	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1524 490,17	734 835,19	625 708,92	4,60	33 802,42	2,41
BIGANOS 1997	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	43 486,08	13 380,36	10 035,28	0,00	217,43	0,04
LEGE CAP FERRET 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	90 602,20	27 877,61	20 908,21	0,00	453,01	0,09
ETANCHETTE BASSIN D'AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	103 665,33	20 733,09	10 366,56	0,00	518,33	0,07
REHABILITATION LAOUGA - BATBEOU	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1395 052,68	279 010,60	139 505,34	0,00	6 975,26	0,91
RENOVATION TUBE PLONGEUR	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	243 918,43	48 783,69	24 391,84	0,00	1 219,59	0,16
ARCACHON, TR C ANTICIPATION 99 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	198 503,62	39 700,72	19 850,36	0,00	0,00	0,13
LA TESTE 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	247 760,04	49 552,01	24 776,00	0,00	0,00	0,16
GUJAN 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	97 110,02	19 422,00	9 711,00	0,00	0,00	0,06
LE TEICH 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	178 997,95	35 799,63	17 899,84	0,00	0,00	0,12
REHABILITATION BACHE DE TAUSSAT 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 698,08	7 539,67	3 769,87	0,00	0,00	0,02
ARCACHON 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	271 286,32	54 257,28	27 128,65	0,00	1 356,43	0,18
LE TEICH 1998 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 670,54	1 734,11	867,05	0,00	0,00	0,01
LEGE 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	539 734,53	107 946,91	53 973,45	0,00	0,00	0,35
ARCACHON 1998 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 821,58	13 564,37	6 782,22	0,00	339,11	0,04
RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	257 875,73	31 433,87	0,00	4,70	1 477,42	0,10
RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 821,29	49 096,41	37 713,92	5,05	2 479,37	0,16
RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1070 110,44	237 710,66	121 641,03	4,80	11 410,11	0,78
RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1425 108,76	316 568,72	161 994,16	4,80	15 195,30	1,04
RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	309 450,87	37 127,87	0,00	4,30	1 596,54	0,12
RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	332 659,66	39 912,49	0,00	4,30	1 716,24	0,13
RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	563 375,91	122 735,22	62 659,25	4,30	5 277,61	0,40
BIGANOS AVE COTE D'ARGENT - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	129 732,89	38 919,93	25 946,65	0,00	0,00	0,13
REHABILITATION BATBEOU - MONTAUZEY - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1049 007,30	314 702,19	209 801,46	0,00	0,00	1,03
REHABILITATION LAOUGA CAZAUX TF - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	207 622,76	62 286,87	41 524,60	0,00	0,00	0,20
LEGE PROGRAMME 1999 - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	402 312,96	120 693,93	80 462,64	0,00	0,00	0,40
REHABILITATION BACHE TAUSSAT - SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	9 424,52	2 827,36	1 884,90	0,00	0,00	0,01
JOINTS ECHANGEUR DU TEICH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	47 917,78	14 375,39	9 583,62	0,00	0,00	0,05
REHABILITATION LAGRUA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 029,54	9 608,89	6 405,94	0,00	0,00	0,03
REHABILITATION BIGANOS AV COTE D'ARGENT SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 433,22	9 729,97	6 486,64	0,00	0,00	0,03
ARCACHON PROGRAMME 1999 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	49 625,91	14 887,78	9 925,19	0,00	0,00	0,05
STATION ST BRICE ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 002,60	8 400,78	5 600,52	0,00	0,00	0,03
LA TESTE PROGRAMME 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	301 377,36	90 413,25	60 275,52	0,00	0,00	0,30
REHABILIT. COLLECTEUR LAOUGA CAZAUX T.F. SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	181 133,53	54 340,08	36 226,73	0,00	0,00	0,18
GUJAN 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 749,49	13 424,91	8 949,97	0,00	0,00	0,04
LEGE 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	134 933,63	40 480,09	26 986,73	0,00	0,00	0,13
REHABILITATION BATBEOU MONTAUZEY SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	262 251,82	78 675,55	52 450,36	0,00	0,00	0,26
COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	1219 592,14	876 905,72	823 045,64	5,39	47 265,22	2,88
COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	152 449,02	109 914,88	103 202,96	5,49	6 034,33	0,36
LEGE 1999	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 578,24	40 231,30	30 173,47	0,00	0,00	0,13
CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDITIONNELLE 1)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	54 546,95	21 818,79	16 364,09	0,00	0,00	0,07
MONTAUZEY - MAUBRUC 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	417 308,33	166 923,35	125 192,52	0,00	0,00	0,55
CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDIT 2-3 ET 4) 1ère PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	56 491,52	45 193,22	0,00	0,00	0,19
MONTAUZEY - MAUBRUC SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	52 163,58	41 730,88	0,00	0,00	0,17
CAZAUX - LAOUGA TR CONDIT 2-3 ET 4 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	14 122,90	11 298,33	0,00	0,00	0,05
CAZAUX LAOUGA TRANCHE CONDITIONNELLE 5,6,7	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	80 329,46	64 263,58	0,00	0,00	0,26
MAUBRUC BISCARROSSE 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	345 990,60	276 792,48	0,00	0,00	1,13
PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT 2002	CREDIT AGRICOLE	1500 000,00	1000 000,00	900 000,00	4,62	46 106,67	3,28
MAUBRUC BISCARROSSE 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	487 657,83	406 381,54	0,00	0,00	1,60
REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT DE LA GARE D'ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	89 376,00	81 928,00	0,00	0,00	0,29
REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT GARE D'ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	20 789,30	19 056,87	0,00	0,00	0,07
CONSTRUCTION STATIONS FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4200 000,00	4200 000,00	3314 664,41	4,18	31 698,33	13,77
REHABILITATION DU COLLECTEUR SUD PROG 2006 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	440 533,34	409 066,68	0,00	0,00	1,44
REHABILITATION COLLECTEUR SUD SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	118 000,00	118 000,00	110 133,34	0,00	0,00	0,39
		42040 313,14	15300 902,64	11281 657,03		349 856,60	50,17
- Type Emprunt : Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
COMMUNES RURALES PROG 1996	CREDIT LOCAL DE FRANCE	762 245,09	195 693,40	133 348,39	5,86	11 626,91	0,64
CONSTRUCTION DE DEUX STATIONS D'EPURATION A BIGANOS ET LA TESTE DE BUCH	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16000 000,00	15000 000,00	14000 000,00	3,33	498 833,33	49,19
		16762 245,09	15195 693,40	14133 348,39		510 460,24	49,83
		58802 558,23	30496 596,04	25415 005,42		860 316,84	100,00

IV - ANNEXES	III
AUTRES DETTES	A 1.3

A 1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location-ventes			
Dettes pour locations-acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A1.4 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice		
	Année	Profil							Taux... (3)	Index (+)	Taux... (3)	Index (+)		Taux... (3)	Index (+)		en intérêts	en capital
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
...																		
...																		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
...																		
1643 Emprunts en devises (8)																		
...																		
16441 Opérations afférentes à l'emprunt					(9)													
...																		
...																		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																		
...																		
...																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																		
...																		
...																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																		
1681 Autres emprunts																		
...																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
...																		
1687 Autres dettes																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixe ou post-fixe pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, hors frais, compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (décaissements) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Représente la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Répartition par Nature de dettes
Budget Primitif Exercice 2009 (01/01/2009)

Année	Profil	Objet de la dette	Organisme Prêteur ou chef de file	Montant Initial	Dette en capital au 1er Janvier de l'exercice	Durée Réelle	Périodicité des Remboursements	Taux Initial	Taux à la date du vote du budget	Niveau de dettes	Indice de dettes	Annuité de l'exercice	Intérêts	Capital	ICM de l'exercice
Année								Index	Index	Taux	Taux	Intérêts	Capital	ICM de l'exercice	
- Article/Nature : 164															
- Nature de la dette : 16411 - 16411															
- Type Emprunt : 000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat															
01/07/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	563 375,91	122 725,22	1 an, 5 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	4,31	FXE	4,30	5 277,61	60 075,97	1 402,53
31/05/1999	Echances constantes	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	309 450,87	37 127,87	4 mois, 24 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	4,31	FXE	4,30	1 596,54	37 127,87	0,00
01/05/1999	Echances constantes	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	332 659,66	39 912,49	3 mois, 24 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	4,31	FXE	4,30	1 716,24	39 912,49	0,00
31/03/1999	Echances constantes	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1425 108,76	316 568,72	1 an, 2 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	4,81	FXE	4,80	15 195,30	154 574,56	6 007,53
02/04/1999	Echances constantes	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1070 110,44	237 710,66	1 an, 1 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	4,81	FXE	4,80	11 410,11	116 069,63	4 958,90
30/01/1999	Echances constantes	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 821,29	49 096,41	3 ans, 24 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,06	FXE	5,05	2 479,37	11 382,49	1 779,32
30/01/1999	Echances constantes	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	257 875,72	31 433,67	24 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	4,71	FXE	4,70	1 477,42	31 433,67	0,00
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1217 292,89	259 260,52	1 an, 6 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,41	FXE	5,35	13 870,44	126 253,00	3 119,31
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	212 520,14	24 724,19	7 mois, 24 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,41	FXE	5,35	1 323,30	24 724,19	0,00
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1330 585,04	569 859,87	4 ans, 10 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,27	FXE	5,40	30 448,43	101 232,38	2 532,41
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	251 211,10	5 ans, 9 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,63	FXE	5,70	14 319,03	36 287,38	2 282,31
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	628 634,98	228 858,84	3 ans, 9 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,33	FXE	5,40	12 358,38	52 783,29	1 771,37
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	674 013,58	198 643,29	2 ans, 8 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,39	FXE	5,40	10 726,74	62 764,16	1 970,06
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 057,54	86 666,48	3 ans, 10 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,26	FXE	5,40	4 679,99	19 988,49	364,99
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 280,34	26 352,08	1 an, 7 mois, 24 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,41	FXE	5,35	1 409,84	12 832,75	255,62
24/09/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9035 013,98	2474 171,61			FXE	FXE		FXE		128 288,74	887 452,52	26 444,35
				9035 913,89	2474 171,61							128 288,74	887 452,52	26 444,35	
- Nature de la dette : 16413 - 16413															
- Type Emprunt : 000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat															
15/12/1998	Echances constantes	COMMUNES RURALES PROGRAMME 1998	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1524 490,17	734 835,19	5 ans, Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	4,61	FXE	4,60	33 802,42	109 126,27	28 782,61
02/12/1998	Echances constantes	RENEGOCIATION 1996	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1496 446,41	46 880,41	Termine Trimestrielle	Trimestrielle	FXE	FXE	4,96	FXE	4,86	569,57	46 888,41	0,00
26/01/1998	Echances constantes	COMMUNES RURALES 1997	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	131 078,29	4 ans, 1 mois Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,78	FXE	5,77	7 563,22	23 359,86	5 687,47
16/11/1995	Echances constantes	COMMUNES RURALES 1995	CREDIT LOCAL DE FRANCE	306 898,03	56 434,56	1 an, 11 mois Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	6,01	FXE	6,10	3 442,51	27 382,12	150,51
				3630 232,64	969 236,45							45 377,12	206 756,66	34 620,99	
- Type Emprunt : 001 : Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat															
31/12/2000	Echances constantes	CONSTRUCTION DE DEUX STATIONS DEPURATION A RIGANOS ET LA TESTE DE BUCH	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16000 000,00	15000 000,00	23 ans, 11 mois Annuelle	Annuelle	Autre	INF	3,42	Autre	3,33	498 833,33	1000 000,00	39 542,22
30/09/1996	Echances constantes	COMMUNES RURALES PROG 1996	CREDIT LOCAL DE FRANCE	762 245,09	195 693,40	2 ans, 9 mois Annuelle	Annuelle	Pré-Fixe	EURIBOR OR12	3,99	Pré-Fixe	EURIBOR 12	11 626,91	62 345,01	1 386,97
				16762 245,09	15195 693,40							510 460,24	1062 345,01	40 929,19	
				20992 977,73	16164 929,85							555 837,96	1269 101,67	75 549,78	
- Nature de la dette : 16415 - 16415															
- Type Emprunt : 000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat															
31/10/2008	Echances constantes	CONSTRUCTION STATIONS FINANCEMENT COMPI ENFERRE	CAISSE EPARGNE ACQUITAINE NORD	4200 000,00	4200 000,00	4 ans, 4 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	0,00	FXE	4,18	31 698,33	885 335,59	137 034,58
07/09/2000	Echances dégressives	PROGRAMME D'AMENAGEMENT 2002	CREDIT AGRICOLE	1500 000,00	1000 000,00	9 ans, 3 mois, 5 Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	4,62	FXE	4,62	46 106,67	100 000,00	30 780,00
12/01/2000	Echances constantes	COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	157 449,02	109 914,88	11 ans, 4 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,10	FXE	5,19	6 024,33	6 711,92	5 603,75
12/01/2000	Echances constantes	COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	1219 992,14	876 905,72	11 ans, 4 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	5,40	FXE	5,39	47 265,22	53 860,08	43 876,00
24/05/1994	Echances constantes	COMMUNES RURALES PROG 1993	CREDIT AGRICOLE	609 966,07	31 210,75	5 mois Trimestrielle	Trimestrielle	FXE	FXE	6,66	FXE	6,50	762,90	1077 118,34	217 294,33
				7881 837,23	6218 031,35							131 867,35	1077 118,34	217 294,33	
				7881 837,23	6218 031,35							131 867,35	1077 118,34	217 294,33	
- Nature de la dette : 16418 - 16418															
- Type Emprunt : 000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat															
03/10/1994	Echances constantes	GLOBALISATION 1994	CREDIT FONCIER	228 673,53	22 316,62	9 mois, 29 jours Trimestrielle	Trimestrielle	FXE	FXE	6,01	FXE	5,95	836,02	22 316,62	0,00
				228 673,53	22 316,62							836,02	22 316,62	0,00	
				228 673,53	22 316,62							836,02	22 316,62	0,00	
- Article/Nature : 168															
- Nature de la dette : 1687 - 1687															
- Type Emprunt : 000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat															
11/05/1994	Echances constantes	GUJAN 93 1ere PARTIE II SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	12 714,25	880,27	4 mois, 10 jours Annuelle	Annuelle	FXE	FXE	0,80	FXE	0,08	816 830,07	3255 989,15	319 288,46
				12 714,25	880,27							816 830,07	3255 989,15	319 288,46	

11/05/1994	Echances constantes	GUJAN 93 1ERE PARTIE I SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	33 904,66	2 347,29	4 mois, 10 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	26,08	2 347,29	0,00
11/05/1994	Echances constantes	ARCACHON 93 1ERE PARTIE II SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	10 445,19	716,24	4 mois, 10 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	7,96	716,24	0,00
11/05/1994	Echances constantes	ARCACHON 93 1ERE PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	27 887,17	1 909,88	4 mois, 10 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	21,22	1 909,88	0,00
31/03/1994	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE PROG 93 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	301 449,05	20 897,25	2 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	232,19	20 897,25	0,00
31/03/1994	Echances constantes	GUJAN LE TEICH PROGRAMME 93 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	47 992,77	3 308,73	2 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	36,76	3 308,73	0,00
31/03/1994	Echances constantes	PROGRAMME 92 ABES LANTION AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 245,58	2 777,87	2 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	30,86	2 777,90	0,00
23/06/1994	Echances constantes	BIGANOS 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	221 902,32	15 334,83	5 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	170,39	15 334,83	0,00
23/06/1994	Echances constantes	ANDERNOS 94 (1er acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	137 294,12	9 498,79	5 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	105,54	9 498,79	0,00
23/06/1994	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE (1er apgre)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	436 857,90	30 244,07	5 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	336,04	30 244,07	0,00
23/06/1994	Echances constantes	BASSIN DAUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	46 540,25	3 222,07	5 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	35,80	3 222,07	0,00
23/06/1994	Echances constantes	LE TEICH 93 (1er acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	19 620,19	1 358,32	5 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	15,09	1 358,33	0,00
23/06/1994	Echances constantes	BASSIN DE LANTION SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 124,22	4 647,07	5 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	51,63	4 647,07	0,00
13/01/1994	Echances constantes	COLLECTEUR SUD (1er partie)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	201 232,70	13 931,50	6 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	154,79	13 931,53	0,00
15/09/1994	Echances constantes	COLLECTEUR SUD (2eme partie)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 986,16	11 145,24	8 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	123,83	11 145,24	0,00
15/09/1994	Echances constantes	LE TEICH 93 (2eme acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	9 810,09	679,16	8 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	7,59	679,16	0,00
15/09/1994	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE 1994 (2eme acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	218 428,95	15 122,04	8 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	168,02	15 122,04	0,00
15/09/1994	Echances constantes	ANDERNOS (2eme acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	68 602,06	4 749,38	8 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	52,77	4 749,40	0,00
15/09/1994	Echances constantes	GUJAN (2eme acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	110 751,16	7 667,45	8 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	85,19	7 667,45	0,00
15/09/1994	Echances constantes	LEGE 1994 (1er acompte)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	518 631,56	35 905,27	8 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,80	Fixe	0,00	EURO	398,95	35 905,28	0,00
12/01/1995	Echances constantes	PROGRAMME 93 ANDERNOS LEGE SOLDE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	113 422,07	17 449,59	1 an, 11 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	87,25	17 449,59	0,00
12/01/1995	Echances constantes	PROGRAMME 93 ANDERNOS LEGE SOLDE N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 533,28	6 543,60	1 an, 11 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	32,72	6 543,60	0,00
12/01/1995	Echances constantes	AUDENGE BIGANOS 1993	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	101 454,82	15 608,49	1 an, 11 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	78,04	15 608,49	0,00
30/03/1995	Echances constantes	BIGANOS AUDENGE 1994 1ere partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	62 565,08	9 625,45	1 an, 2 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	48,13	9 625,45	0,00
30/03/1995	Echances constantes	GUJAN 94 COMPLEMENT 1ere partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 230,02	10 343,09	1 an, 2 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	51,72	10 343,09	0,00
30/03/1995	Echances constantes	ARCACHON 94 COMPLEMENT ET ANTICIPATION 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	238 899,81	36 753,98	1 an, 2 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	183,77	36 753,98	0,00
30/03/1995	Echances constantes	PORTS ANDERNOS ABES 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	96 152,64	14 792,77	1 an, 2 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	73,96	14 792,77	0,00
21/04/1995	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE 93 2EME PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	75 462,26	11 609,38	1 an, 3 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	58,05	11 609,38	0,00
21/04/1995	Echances constantes	LA TESTE 1993 3EME PARTIE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	23 818,63	3 664,40	1 an, 3 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	18,32	3 664,40	0,00
21/04/1995	Echances constantes	COLLECTEUR SUD (2EME PARTIE)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	233 247,00	35 884,20	1 an, 3 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	179,42	35 884,20	0,00
22/09/1995	Echances constantes	LA TESTE 1994 COMPL 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	88 176,51	13 565,68	1 an, 8 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	67,83	13 565,68	0,00
06/10/1995	Echances constantes	GUJAN LE TEICH 1993 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	3 270,03	503,08	1 an, 9 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	2,52	503,08	0,00
06/10/1995	Echances constantes	GUJAN 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	13 181,07	2 027,92	1 an, 9 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	10,14	2 027,92	0,00
06/10/1995	Echances constantes	GUJAN 94 COMP SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 820,01	6 895,41	1 an, 9 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	34,48	6 895,41	0,00
06/10/1995	Echances constantes	COLLECTEUR SUD - 2EME PARTIE TR	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	315 386,53	48 521,02	1 an, 9 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	243,60	48 521,02	0,00
06/10/1995	Echances constantes	BIGANOS AUDENGE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 710,05	6 416,97	1 an, 9 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	32,08	6 416,97	0,00
06/10/1995	Echances constantes	LEGE 1994 COMPL 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	82 542,00	12 698,80	1 an, 9 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	63,49	12 698,80	0,00
13/10/1995	Echances constantes	ANDERNOS 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 688,52	2 870,54	1 an, 9 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	14,35	2 870,54	0,00
13/10/1995	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	72 809,65	11 201,48	1 an, 9 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	56,01	11 201,48	0,00
13/10/1995	Echances constantes	LEGE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	57 625,73	8 865,56	1 an, 9 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	44,33	8 865,56	0,00
13/10/1995	Echances constantes	CASERNE DES POMPIERS DE LA TESTE DE BUCH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 244,31	15 268,41	1 an, 9 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	76,34	15 268,41	0,00
19/10/1995	Echances constantes	LA TESTE 1993 3EME PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 879,09	2 443,00	1 an, 9 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	12,21	2 443,00	0,00
15/12/1995	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	616 503,83	94 846,74	1 an, 11 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	474,23	94 846,74	0,00
15/12/1995	Echances constantes	GUJAN 1995 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	327 094,61	50 322,28	1 an, 11 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	261,61	50 322,28	0,00
15/12/1995	Echances constantes	GUJAN 1995 2EME PARTIE N° 1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	61 666,97	9 490,32	1 an, 11 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,74	Fixe	0,00	EURO	47,49	9 490,32	0,00

15/12/1995	Echances constantes	ANDERINOS LEGE 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	541 099,86	83 240,04	1 an, 11 mois, 14 Annuel	Fixe	FXE	0,74	Fixe	FXE	0,00	EURO	416,20	41 619,98	0,00
28/12/1995	Echances constantes	COLLECTEUR SUD (2EME PARTIE) TR FERME	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	77 749,00	11 961,41	1 an, 11 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,74	Fixe	FXE	0,00	EURO	59,61	5 980,69	0,00
28/12/1995	Echances constantes	ARCACHON 1994 COMPL ET ANTICIPATION N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 633,27	12 251,32	1 an, 11 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,74	Fixe	FXE	0,00	EURO	61,26	6 125,63	0,00
18/01/1996	Echances constantes	PORTS ANDERINOS ARES 2EME PARTIE 1995 N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	7 396,37	2 ans, 17 jours Annuel	Fixe	FXE	1,34	Fixe	FXE	0,00	EURO	160,35	2 465,45	0,00
07/03/1996	Echances constantes	ARCACHON 94 COMPL ET ANTICIPATION 95	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 867,96	8 046,46	2 ans, 2 mois, 4 Annuel	Fixe	FXE	1,34	Fixe	FXE	0,00	EURO	174,34	2 682,15	0,00
22/03/1996	Echances constantes	COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE (TR CONDIT) SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	78 846,63	18 195,42	2 ans, 2 mois, 21 Annuel	Fixe	FXE	1,34	Fixe	FXE	0,00	EURO	394,23	6 065,12	0,00
22/03/1996	Echances constantes	LEGE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 635,50	4 762,98	2 ans, 2 mois, 21 Annuel	Fixe	FXE	1,34	Fixe	FXE	0,00	EURO	103,18	1 587,34	0,00
22/03/1996	Echances constantes	LA TESTE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 847,28	5 041,74	2 ans, 2 mois, 21 Annuel	Fixe	FXE	1,34	Fixe	FXE	0,00	EURO	109,24	1 680,55	0,00
21/06/1996	Echances constantes	COLLECTEUR SUD 1ERE PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 246,54	9 287,72	2 ans, 5 mois, 26 Annuel	Fixe	FXE	1,33	Fixe	FXE	0,00	EURO	201,23	3 095,98	0,00
21/06/1996	Echances constantes	PORTS ANDERINOS ARES 3EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	7 396,37	2 ans, 5 mois, 26 Annuel	Fixe	FXE	1,34	Fixe	FXE	0,00	EURO	160,25	2 465,45	0,00
13/08/1996	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE 1996 ET ANTICIPATION 97 1ERE PART	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1097 849,17	241 811,37	2 ans, 7 mois, 12 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	5 239,25	80 603,78	0,00
13/08/1996	Echances constantes	GUJAN-MESTRAS 1996 ET ANTICIPATION 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	391 854,95	90 428,13	2 ans, 7 mois, 12 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	1 999,27	30 142,68	0,00
13/08/1996	Echances constantes	BIGANOS AUDENGE 1995-1996 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	149 400,04	34 476,94	2 ans, 7 mois, 12 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	747,00	11 492,31	0,00
13/08/1996	Echances constantes	PORTS ANDERINOS ARES TR CONDIT, PORTS LA HIME AUDENGE LANTON LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 241,75	35 363,53	2 ans, 7 mois, 12 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	766,21	11 787,82	0,00
22/08/1996	Echances constantes	COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE TR FERME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 173,88	6 501,68	2 ans, 7 mois, 21 Annuel	Fixe	FXE	1,34	Fixe	FXE	0,00	EURO	140,87	2 167,22	0,00
05/09/1996	Echances constantes	GUJAN-MESTRAS 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 377,57	9 317,95	2 ans, 8 mois, 4 Annuel	Fixe	FXE	1,34	Fixe	FXE	0,00	EURO	201,89	3 105,96	0,00
04/10/1996	Echances constantes	ANDERINOS PROGRESARME 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 836,60	25 808,49	2 ans, 9 mois, 3 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	559,18	8 602,81	0,00
06/11/1996	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	154 125,96	35 567,55	2 ans, 10 mois, 5 Annuel	Fixe	FXE	1,40	Fixe	FXE	0,00	EURO	770,63	11 855,84	0,00
23/01/1997	Echances constantes	ANDERINOS LEGE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	135 294,96	41 620,04	3 ans, 22 jours Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	676,32	10 404,99	0,00
23/01/1997	Echances constantes	REINFORCEMENT CHEFIS STATIONS TER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	141 848,00	3 ans, 22 jours Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	2 305,03	35 461,98	0,00
23/01/1997	Echances constantes	LEGE 1996 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	593 087,00	179 411,43	3 ans, 22 jours Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	2 915,44	44 852,84	0,00
23/01/1997	Echances constantes	REHABILITATION COLLECTEUR AUDENGE 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,91	61 730,14	3 ans, 22 jours Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	1 003,11	15 432,53	0,00
31/01/1997	Echances constantes	GUJAN 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 421,74	4 745,21	3 ans, 30 jours Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	77,11	1 186,28	0,00
21/08/1997	Echances constantes	GUJAN 1996 ET ANTICIPATION 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 707,53	24 525,45	3 ans, 7 mois, 26 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	398,54	6 131,34	0,00
05/09/1997	Echances constantes	BIGANOS AUDENGE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 350,01	11 492,37	3 ans, 8 mois, 4 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	186,75	2 873,07	0,00
12/09/1997	Echances constantes	COLLECTEUR NORD AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 818,33	6 405,64	3 ans, 8 mois, 11 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	104,09	1 601,41	0,00
12/09/1997	Echances constantes	ANDERINOS 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	22 602,05	6 954,48	3 ans, 8 mois, 11 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	113,01	1 738,62	0,00
22/09/1997	Echances constantes	PORTS ANDERINOS ARES TR CONDIT N° 2 ET 3EME TRANCHE LA HIME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 890,51	8 274,01	3 ans, 8 mois, 21 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	134,45	2 068,50	0,00
28/11/1997	Echances constantes	LEGE PROG 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	56 565,43	17 404,80	3 ans, 10 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	282,83	4 351,18	0,00
28/11/1997	Echances constantes	ARCACHON 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 311,45	15 432,57	1 an, 10 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	501,56	7 716,26	0,00
28/11/1997	Echances constantes	LA TESTE 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	264 096,58	40 630,25	1 an, 10 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	1 320,48	20 315,12	0,00
28/11/1997	Echances constantes	GUJAN 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	171 383,19	26 366,65	1 an, 10 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	86,92	13 183,32	0,00
28/11/1997	Echances constantes	ANDERINOS 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 063,21	5 240,54	1 an, 10 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	170,32	2 620,24	0,00
28/11/1997	Echances constantes	LEGE 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	70 924,02	1 an, 10 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	2 305,03	35 461,98	0,00
28/11/1997	Echances constantes	STATION LE TEICH (LES PLAINES) LEGE (LES ECULES)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 916,01	3 217,88	1 an, 10 mois, 27 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	104,58	1 688,92	0,00
12/12/1997	Echances constantes	ARCACHON LA TESTE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	191 841,36	59 028,16	3 ans, 11 mois, 11 Annuel	Fixe	FXE	0,21	Fixe	FXE	0,00	EURO	959,21	14 757,02	0,00
03/04/1998	Echances constantes	SATIONS LES PLAINES LETCHI - LES ECULES LEGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	5 229,00	1 206,69	2 ans, 3 mois, 2 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	26,15	402,23	0,00
03/04/1998	Echances constantes	AMENAGEMENT AIRE D'ACIUEL DES BENNES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 405,15	9 555,05	2 ans, 3 mois, 2 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	207,03	3 185,01	0,00
24/04/1998	Echances constantes	ARCACHON 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 077,85	5 787,25	2 ans, 3 mois, 23 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	125,59	1 929,06	0,00
24/04/1998	Echances constantes	LA TESTE 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	66 024,14	15 236,35	2 ans, 3 mois, 23 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	330,12	5 078,78	0,00
29/05/1998	Echances constantes	ANDERINOS 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 515,80	1 965,19	2 ans, 4 mois, 28 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	42,88	655,06	0,00
26/06/1998	Echances constantes	REINFORCEMENT DES REDETS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	39 350,40	4 ans, 5 mois, 25 Annuel	Fixe	FXE	0,71	Fixe	FXE	0,00	EURO	511,55	7 870,06	0,00
30/10/1998	Echances constantes	GUJAN 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 845,80	9 887,50	2 ans, 9 mois, 29 Annuel	Fixe	FXE	0,91	Fixe	FXE	0,00	EURO	214,23	3 295,83	0,00

18/01/1999	Echéances constantes	BIGANOS 1997	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	43 466,08	13 380,36	3 ans, 17 Jours Annuelle	Fixe	FIXE	0,91	Fixe	0,00	EURO	217,43	3 345,08	0,00
18/01/1999	Echéances constantes	LEGE C&F FERRET 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	90 602,20	27 877,61	3 ans, 17 Jours Annuelle	Fixe	FIXE	0,91	Fixe	0,00	EURO	453,01	6 969,40	0,00
23/04/1999	Echéances constantes	FRANCHETTE BASSIN DAUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	103 665,33	20 733,09	1 an, 3 mois, 22 Annuelle	Fixe	FIXE	0,76	Fixe	0,00	EURO	518,33	10 366,53	0,00
23/04/1999	Echéances constantes	REHABILITATION LAOUGA - BARBEOU	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1395 652,68	279 010,60	1 an, 3 mois, 22 Annuelle	Fixe	FIXE	0,76	Fixe	0,00	EURO	6 975,26	139 505,26	0,00
23/04/1999	Echéances constantes	REMOUATION TUBE PLOUSEUR	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	243 918,43	48 783,69	1 an, 3 mois, 22 Annuelle	Fixe	FIXE	0,76	Fixe	0,00	EURO	1 219,59	24 391,94	0,00
11/06/1999	Echéances constantes	ARCACHON - TR C ANTICIPATION 99 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	198 503,62	39 700,72	1 an, 5 mois, 10 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	19 850,36	0,00
11/06/1999	Echéances constantes	LA TESTE 1999 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	247 760,04	49 552,01	1 an, 5 mois, 10 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	24 776,00	0,00
11/06/1999	Echéances constantes	GUJAN 1999 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	97 110,02	19 422,00	1 an, 5 mois, 10 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	9 711,00	0,00
11/06/1999	Echéances constantes	LE TEICH 1999 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	178 997,95	35 799,63	1 an, 5 mois, 10 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	17 899,79	0,00
06/08/1998	Echéances constantes	REHABILITATION BACHE DE TAUSSAT 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 690,08	7 359,67	1 an, 7 mois, 3 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	3 769,80	0,00
27/08/1998	Echéances constantes	ARCACHON 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	271 286,32	54 257,28	1 an, 7 mois, 28 Annuelle	Fixe	FIXE	0,76	Fixe	0,00	EURO	1 356,43	27 128,63	0,00
19/11/1998	Echéances constantes	LEGE 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	539 734,53	107 946,91	1 an, 10 mois, 16 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	53 973,45	0,00
19/11/1998	Echéances constantes	ARCACHON 1998 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 821,58	13 564,37	1 an, 10 mois, 16 Annuelle	Fixe	FIXE	0,76	Fixe	0,00	EURO	339,11	6 782,15	0,00
03/12/1998	Echéances constantes	LE TEICH 1998 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 670,54	1 734,11	1 an, 11 mois, 2 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	867,05	0,00
25/02/2000	Echéances constantes	BIGANOS AVE COTE D'ARGENT - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	129 732,89	38 919,93	2 ans, 1 mois, 24 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	12 973,28	0,00
25/02/2000	Echéances constantes	REHABILITATION BARBEOU - MONTAUZEY - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1049 007,30	314 702,19	2 ans, 1 mois, 24 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	104 900,73	0,00
25/02/2000	Echéances constantes	REHABILITATION LAOUGA CAZUX TF - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,78	62 286,87	2 ans, 1 mois, 24 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	20 762,27	0,00
25/02/2000	Echéances constantes	LEGE PROGRAMME 1999 - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	402 312,96	120 693,93	2 ans, 1 mois, 24 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	40 231,29	0,00
25/02/2000	Echéances constantes	REHABILITATION BACHE TAUSSAT - SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	9 424,52	2 822,26	2 ans, 1 mois, 24 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	942,45	0,00
25/02/2000	Echéances constantes	JOINTS ECHANGEUR DU TEICH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	47 917,78	14 375,39	2 ans, 1 mois, 24 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	4 791,77	0,00
25/02/2000	Echéances constantes	REHABILITATION LAGRUA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 029,54	9 608,99	2 ans, 1 mois, 24 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	3 202,95	0,00
19/05/2000	Echéances constantes	ARCACHON PROGRAMME 1999 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	49 625,91	14 887,78	2 ans, 1 mois, 18 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	4 962,59	0,00
07/07/2000	Echéances constantes	REHABILITATION BIGANOS AV COTE D'ARGENT SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 433,22	9 729,97	2 ans, 6 mois, 6 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	3 243,32	0,00
20/10/2000	Echéances constantes	STATION ST BRICE ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 002,60	8 400,78	2 ans, 9 mois, 19 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	2 800,26	0,00
31/10/2000	Echéances constantes	LA TESTE PROGRAMME 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	301 377,36	90 413,25	2 ans, 9 mois, 30 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	30 137,73	0,00
31/10/2000	Echéances constantes	REHABILIT. COLLECTEUR LAOUGA CAZUX TF SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	181 133,53	54 340,08	2 ans, 9 mois, 30 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	18 113,35	0,00
24/11/2000	Echéances constantes	GUJAN 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 749,49	13 424,91	2 ans, 10 mois, 23 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	4 474,94	0,00
24/11/2000	Echéances constantes	LEGE 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	134 933,63	40 480,09	2 ans, 10 mois, 23 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	13 493,36	0,00
08/12/2000	Echéances constantes	REHABILITATION BARBEOU MONTAUZEY	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	262 251,82	78 675,55	2 ans, 11 mois, 7 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	26 225,18	0,00
23/05/2001	Echéances constantes	LEGE 1999	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 578,24	40 231,20	3 ans, 4 mois, 22 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	10 571,82	0,00
29/06/2001	Echéances constantes	CAZUX LAOUGA (FRANCHE CONDITIONNELLE)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	54 546,95	21 818,79	3 ans, 5 mois, 28 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	5 454,69	0,00
30/11/2001	Echéances constantes	MONTAUZEY - MAUBRIC 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	417 308,33	166 923,35	3 ans, 10 mois, 29 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	41 200,83	0,00
04/03/2002	Echéances constantes	CAZUX LAOUGA (FRANCHE CONDIT 2-3 ET 4) 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	58 491,52	4 ans, 2 mois, 3 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	11 288,30	0,00
06/08/2002	Echéances constantes	MONTAUZEY - MAUBRIC SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	52 163,38	4 ans, 7 mois, 5 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	10 432,70	0,00
23/09/2002	Echéances constantes	CAZUX - LAOUGA TR CONDIT 2-3 ET 4 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	14 122,90	4 ans, 8 mois, 22 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	2 824,57	0,00
09/12/2002	Echéances constantes	CAZUX LAOUGA (FRANCHE CONDITIONNELLE)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	80 329,46	4 ans, 11 mois, 8 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	16 065,88	0,00
09/12/2002	Echéances constantes	MAUBRIC BISCARROSSE 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	345 990,62	4 ans, 11 mois, 8 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	69 198,12	0,00
26/09/2003	Echéances constantes	MAUBRIC BISCARROSSE 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	487 657,83	5 ans, 8 mois, 25 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	81 276,29	0,00
18/02/2005	Echéances constantes	REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT DE LA GARE D'ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	89 376,00	11 ans, 1 mois, 17 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	7 448,00	0,00
10/11/2005	Echéances constantes	REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT GARE D'ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	20 789,20	11 ans, 10 mois, 9 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	1 732,43	0,00
20/02/2007	Echéances constantes	REHABILITATION DU COLLECTEUR SUD PROC 2006 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	440 533,24	13 ans, 1 mois, 15 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	31 466,66	0,00
18/06/2008	Echéances constantes	REHABILITATION COLLECTEUR SUD SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	138 000,00	118 000,00	14 ans, 5 mois, 17 Annuelle	Fixe	FIXE	0,00	Fixe	0,00	EURO	0,00	7 866,66	0,00
				21 463 155,85	5 617 146,61								43 486,77	1 825 601,51	0,00
				58 802 558,23	30 496 596,04								860 316,84	5 081 590,65	319 288,46

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		
		AI.5

AI.5 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Categories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)		Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en (8)		ICNF de l'exercice	
	Année	Profil							Taux... (4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)		Niveau de taux	en (8)		en capital
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
Totales des recettes au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes au c/166 sont équilibrées.
(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
(4) Indiquer taux fixe, perfice ou postérive pour les taux variables.
(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...)
(6) Taux annuel, tous frais compris.
(7) Taux après opérations de change éventuelles. Saisissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et complétés, à l'article 6611 – intérêts réglés à l'échéance – (intérêts décaissés) et intérêts évenuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complétés, à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A1.6
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.7
CREDITS DE TRESORERIE	

A1.6 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
51921 Avances de la coll. De rattachement						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'exécutif de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

A4.1 – DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		I 5 904 520,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 5 904 520,00
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		5 085 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	888 000,00
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 270 000,00
16415	Emprunts Crédit Agricole	192 000,00
16418	Autres Emprunts (BNP, CM, CF)	23 000,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	886 000,00
1687	Autres dettes	1 826 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
Transferts entre sections = C+D		819 520,00
Reprises / autofinancement antérieur : (C) (3)		819 520,00
139111	Agence de l'eau	303 313,00
139118	Autres	38 934,00
13912	Régions	383 214,00
13913	Départements	63 195,00
13918	Autres	30 864,00
Charges transférées (D) = E+F+G		
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
Production immobilisée (F)		
Stocks et en-cours (G)		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= G+H+J+K		III 9 763 560,00
	Ressources propres externes (G)	
	Autres recettes financières (H)	
<i>Transferts entre sections (J)</i>		3 733 560,00
28031	Frais d'études	23 460,00
28033	Frais d'insertion	6 132,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 695 293,00
28154	Mat. industriel	8 675,00
021	Virement de la section d'exploitation (K)	6 030 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	5 904 520,00
Recettes financières	(II) + R001 + R1064 + R1068	9 763 560,00
Solde des opérations financières	III - (I) (1)	3 859 040,00
Solde net hors charges transférées (2)	III - ((I)-II) (1)	9 763 560,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 320 000,00	013	Atténuations de charges	
6061	Fournitures non stockables	300 000,00			
6062	Prod. de traitement	200 000,00			
6066	Carburants	5 000,00			
6137	Redevances	740 000,00			
61551	Mat. roulant	5 000,00			
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00			
6161	Multirisques	5 000,00			
618	Divers	5 000,00			
6226	Honoraires	20 000,00			
6227	Frais d'actes & de contentieux	20 000,00			
6231	Annonces & insertions	3 000,00			
6238	Divers	5 000,00			
6262	Frais de télécommunications	2 000,00			
63512	Taxes foncières	5 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	314 000,00	70	Ventes de produits fabriqués,...	9 570 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	314 000,00	704	Travaux	1 700 000,00
			70611	Redevance d'Assain. Collectif	7 855 000,00
			7088	Autres Prod. d'activ. annexes	15 000,00
014	Atténuations de produits		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	75	Autres produits de gestion courante	
654	Pertes créances irrécouvrables	10 000,00			
66	Charges financières	960 000,00	76	Produits financiers	20 000,00
6611	Intérêts des emprunts & dettes	817 000,00			
66112	Intérêts - ICNE	99 000,00			
6618	Intérêts des autres dettes	44 000,00	761	Prod. de participations	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	77	Produits exceptionnels	2 000 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	20 000,00	7711	Dédits & pénalités perçus	2 000 000,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciat. (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
022	Dépenses imprévues	21 960,00			
Total des dépenses réelles		2 645 960,00	Total des recettes réelles		11 590 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre section	3 733 560,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	819 520,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	3 733 560,00	777	Quote part subvent ⁿ d'investi	819 520,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	

023	Virement à la section d'investissement	6 030 000,00		
Total des dépenses d'ordre		9 763 560,00	Total des recettes d'ordre	819 520,00
D002 (5)			R002 (5)	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		12 409 520,00	TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 409 520,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)		13	Subventions d'investissement	276 700.00
			1312	Régions	5 700.00
			1313	Départements	151 000.00
			1318	Autres	120 000.00
21	Immobilisations corporelles (hors op.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immob. Reçues en affect. (hors op.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours (hors op.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par op.)		5 125 740.00	22	Immobilisations reçues en affectation	
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux	840 740.00			
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparat	200 000.00			
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	1 750 000.00			
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	600 000.00			
1007	RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATI	230 000.00			
1009	STATION D'EPURATION - Travaux	450 000.00			
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux p	405 000.00			
1014	MURETS TECHNIQUES	50 000.00			
1015	WHARF DE LA SALIE	500 000.00			
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux	100 000.00			
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisations en cours	
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	5 085 000.00	106	Réserves	
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	888 000.00			
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 270 000.00			
16415	Emprunts Crédit Agricole	192 000.00			
16418	Autres Emprunts (BNP, CM, CF)	23 000.00			
16441	Opér afférentes à l'emprunt	886 000.00			
1687	Autres dettes	1 826 000.00			
18	Compte de liaison : affectation à		18	Comptes de liaison : affectation à	
26	Particip. Et créances rattachées à ...		26	Particip. et créances rattachées à ...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	990 000.00
			2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	900 000.00
			2763	Créances sur des collectivités	90 000.00
4581	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)		4582	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)	
Total des dépenses réelles		10 210 740.00	Total des recettes réelles		1 266 700.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	819 520.00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 733 560.00
139111	Agence de l'eau	303 313.00			
139118	Autres	38 934.00			
13912	Régions	383 214.00			
13913	Départements	63 195.00			
13918	Autres	30 864.00			

			28031	Frais d'études	23 460.00
			28033	Frais d'insertion	6 132.00
			281532	Réseaux d'assainissement	3 695 293.00
			28154	Mat. industriel	8 675.00
041	Opérations patrimoniales	900 000.00	041	Opérations patrimoniales	900 000.00
2762	Créance Trans.droits d'édu.T.V.A.	900 000.00			
			21532	Réseaux d'assainissement	900 000.00
			021	Virement de la section d'exploitation	6 030 000.00
Total des dépenses d'ordre		1 719 520.00	Total des recettes d'ordre		10 663 560.00
D001 (4)			R001 (4)		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		11 930 260,00	TOTAL GENERAL DES RECETTES		11 930 260,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

LIBELLE :

Date de la délibération :.../.../....

Intitulé de l'opération :									
N° de l'opération :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
					+ n° op				
						Financement par d'autres tiers			
					040	Financement par le service (contrepartie 6742)			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

IV

**B1.1
B1.2**

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)		Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux ... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux... (3)	Index (4)		Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital		
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres, à préciser ;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) Annuité due au titre de contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités.....						
...							
8018	Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
...							
	Au profit d'organismes privés.....						
...							
TOTAL.....							

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N) ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N	C1.1 C1.2

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général. Adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE ⊕				
FILIERE TECHNIQUE ⊗				
FILIERE SOCIALE ⊙				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) **CATEGORIES** : A, B et C

(2) **SECTEUR ADM** : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural),...

(3) **REMUNERATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
...					

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

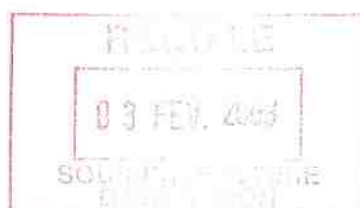
D - ARRETE - SIGNATURES



<p>Siège 16, allée Corrigan 33311 ARCACHON CEDEX</p> <p style="font-size: 2em; color: blue;">le Président</p> <p>Date de convocation : 21.1.2009</p> <p>Présenté par le <i>pt</i> (1) A... <i>Arcachon</i> le 21/2/2009</p> <p>Le... <i>pt</i> (1) Délibéré par <i>le Comité</i> (2), réuni en session <i>ordinaire</i> A... <i>Arcachon</i> le 2/2/2009</p> <p style="text-align: right;">Les membres <i>du Comité</i> à l'unanimité, ADOPTENT et ont signé les membres présents</p> <div style="text-align: center;"> </div> <p>Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le</p> <p style="text-align: right;">A..... le</p>	<p>Nombre de membres en exercice <i>34</i> 22</p> <p>Nombre de membres présents <i>31</i> 22</p> <p>Nombre de suffrages exprimés <i>31</i> 31</p> <p>VOTES : Pour <i>31</i></p> <p>Contre <i>—</i></p> <p>Abstentions <i>—</i></p>
---	--

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages	VERTES	Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) pour la section d'investissement.
 - avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 000,00	21 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		21 000,00	21 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		21 000,00	21 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	<i>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</i>					
TOTAL		21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00

+ +	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 500,00		9 500,00	9 500,00	9 500,00
74	Subventions d'exploitation	11 500,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
	Total des recettes de gestion des services	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	<i>Total des recettes d'ordre d'exploitation</i>					
TOTAL		21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00

+ +	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 000,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE
AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. I - Modalités de vote
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des dépenses d'équipement					
	Total des dépenses financières					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement					
	Total des recettes financières					
	Total des recettes réelles d'investissement					
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					

+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	9 500,00		9 500,00
74	Subventions d'exploitation	11 500,00		11 500,00
	Recettes d'exploitation – Total	21 000,00		21 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 000,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Recettes d'investissement – Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	
--	--

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/arter (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61551	Mat. roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	16 000,00	16 000,00	16 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		21 000,00	21 000,00	21 000,00

66	Charges financières (b) (8)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		21 000,00	21 000,00	21 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régie.
- (2) cf.1 - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.
- (7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.
- (8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art(1))	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				

043	Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation			
-----	---	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
-----------------------------------	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
--	-----------	-----------	-----------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
---	----------------------------------	--

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 000,00
---	---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1- Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 500,00	9 500,00	9 500,00
7062	Redev.d'assainis. non collect.	9 500,00	9 500,00	9 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	11 500,00	11 500,00	11 500,00
747	Subv. & parti.des collec. Terr	4 900,00	4 900,00	4 900,00
748	Autres subvent° d'exploitat°	6 600,00	6 600,00	6 600,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		21 000,00	21 000,00	21 000,00

76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		21 000,00	21 000,00	21 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
---	------------------	------------------	------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1- Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des dépenses financières				
45... 1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I – Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ar t(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

+	RESTES A REALISER N-1 (8)
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)
=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 – Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser .
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 04.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ARRETE ET SIGNATURES

le Président

Siège
16, allée Corrigan
33311 ARCAÇHON
CEDEX


Date de convocation *27.11.2009*

Présenté par le (1)
A ... *Arcaçhon* ... le ... *21.2.2009* ...
Le ... *Pr. (1)* ...
Délibéré par ... *le Comité* ... (2), réuni en session ... *ordinaire* ...
A ... *Arcaçhon* ... le ... *21.2.2009* ...

Nombre de membres en exercice ... *34* ...
Nombre de membres présents ... *22* ...
Nombre de suffrages exprimés ... *31* ...

VOTES : Pour ... *31* ...
Contre ... */* ...
Abstentions ... */* ...

Les membres du Comité, à l'unanimité, ont signé les membres présents



Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A le

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...

